



**CONTRIBUTION DETERMINÉE AU
NIVEAU NATIONAL (CDN) 3.0**
**NATIONALLY DETERMINED
CONTRIBUTION (NDC) 3.0**



Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES	3
LISTE DES FIGURES	3
RESUME	4
I. INTRODUCTION	5
II. CIRCONSTANCES NATIONALES ET POSITIONNEMENT STRATEGIQUE	5
III. VISION DU CAMEROUN POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROCESSUS DE REVISION DE LA CDN	10
IV. COMPOSANTE ATTENUATION	10
5. INFORMATIONS NECESSAIRES A LA CLARTE, LA TRANSPARENCE ET LA COMPREHENSION DE LA CDN	25
6. COMMUNICATION RELATIVE A L'ADAPTATION	33
6.1. Les priorités de l'adaptation et la résilience au Cameroun	35
6.2. Projets d'adaptation	Error! Bookmark not defined.
6.3. Projets sectoriels sensibles à l'adaptation	Error! Bookmark not defined.
6.4. Programmes d'adaptation incluant les projections liées aux coûts d'adaptation ..	Error! Bookmark not defined.
7. INTEGRATION TRANSVERSALE : GENRE	42
8. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI (MNV)	47
8.1. Besoins en technologies	51
8.2. Financement : besoin d'appui financier pour la mise en œuvre des composantes adaptation et atténuation	52
8.3. RENFORCEMENT DES CAPACITES	54
9. ANNEXES	Error! Bookmark not defined.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Synthèse des éléments de compréhension de la CDN 3.0	4
Tableau 2: Présentation physique du Cameroun	7
Tableau 3: Synthèse des émissions pour l'année 2022	12
Tableau 4: Scénario d'objectifs quantitatifs de réduction 2025-2030	14
Tableau 5: Scénario d'objectifs quantitatifs de réduction 2025-2030	15
Tableau 6: Les priorités de l'adaptation et la résilience au Cameroun	36
Tableau 7: Répartition des 15 actions (programmes) du PNACC par secteur de mise en œuvre de la CDN 3.0	Error! Bookmark not defined.
Tableau 8: Priorité de l'intégration du Genre dans la CDN	44
Tableau 9: Besoins en technologies pour la mise œuvre de la CDN	51
Tableau 10: coûts des investissements d'atténuation (en USD)	Error! Bookmark not defined.
Tableau 11: coûts des investissements d'adaptation (millions USD)	52
Tableau 12: Priorités en renforcement des capacités à intégrer dans la CDN.....	55

LISTE DES GRAPHIQUES

Aucune entrée de table d'illustration n'a été trouvée.

LISTE DES FIGURES

Figure 2: Émissions par type de GES (en Gg Eq CO ₂) pour l'année 2022.....	Error! Bookmark not defined.
Figure 3: Évolution des émissions (Gg Eq. CO ₂) de GES du Cameroun suivant différents scénarii	Error! Bookmark not defined.
Figure 4: Dispositif institutionnel de mise en œuvre de la CDN	47

RESUME

Tableau 1: Synthèse des éléments de compréhension de la CDN 3.0

Synthèse des éléments de compréhension de la CDN 3.0	
Type d'engagement	Réduction des GES par scénario conditionnel et inconditionnel
Périmètre et GES couverts	<ul style="list-style-type: none"> - Ensemble du territoire national. - CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC et SF₆ Avec pour principales cibles les 3 premiers Dans les GES, le CH ₄ et HFC qui couvrent le champ de polluants climatiques à courte durée de vie (SLCP) ont été prise en compte
Période couverte	2026 - 2035
Année de référence et année de base	Scénario de référence BAU2035 Base inventaire de GES 2022 (qui correspond à l'année de production de l'inventaire qui avait été produit par le pays et qui n'a pas encore été validé).
Niveau d'engagement ou de réduction des émissions de GES	Le niveau de réduction de GES à l'horizon 2035 est de 41%. En valeur absolue, cet engagement se traduit par un niveau d'émissions estimé à 63157.46 Gg équivalent CO ₂ . La mise en œuvre de ces mesures est répartie ainsi qu'il suit : 2030 : 38% <ul style="list-style-type: none"> • 25% conditionnel • 13% inconditionnel La SND30 et le Paragraphe 37 du GST pour 2030 2035 : 41% <ul style="list-style-type: none"> • 27% conditionnel • 14% inconditionnel Décision 6/CMA.1= 2035 Dans les engagements sus mentionnés, les réductions en lien avec le SLCP contribueront à l'objectif international de 30% pour la fraction de CH ₄ dans les GES concernés.
Secteurs prioritaires couverts	Les secteurs prioritaires sont : (rajouter quelques catégories clés) <ul style="list-style-type: none"> - AFAT (Agriculture, foresterie et autres affectations des terres) : reboisement, agroforesterie et lutte contre la déforestation ; pratiques intelligentes face au climat, élevage à faibles émissions, irrigation durable • Energie : développement des renouvelables, efficacité énergétique et cuisson propre ; • Déchets : valorisation des déchets, écotourisme, transformation locale et innovation verte
Potentiel de Réchauffement Global (PRG)	Métriques : Potentiel de réchauffement Global (PRG) conformément aux orientations du cinquième rapport d'évaluation du GIEC (AR5). Les valeurs du Potentiel de réchauffement Global PRG utilisées sont : CO ₂ = 1 (par convention) CH ₄ = 28 ;N ₂ O = 265 ; HFCs 12 400 ; PFC -116 : 11 100 ;SF ₆ : 23500

Méthodologies de l'estimation des émissions	Méthodologies : Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires de gaz à effet de serre. - Les guides de bonnes pratiques de 2013, y compris les méthodes supplémentaires révisées.
Coût de mise en œuvre à l'horizon 2035	40 933,106 Millions USD soit, 22 513,208 Milliards de FCFA.

I. INTRODUCTION

Le Cameroun a soumis sa Contribution Prévue et Déterminée au niveau National (CPDN) au Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en 2015 et ratifié l'Accord de Paris en janvier 2016. Ce document, considéré alors comme la première Contribution Déterminée au niveau National (CDN) du Cameroun, décrit les objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et les propositions de mesures d'adaptation. En 2021, à la veille de la COP26 de Glasgow, le pays a soumis sa seconde CDN alignée à sa Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) avec une ambition de réduction de 35% des émissions de GES donc 12% inconditionnel et 23% conditionné à l'appui international.

Conformément aux articles 4.2, 4.3, 4.9 et 4.11 de l'Accord de Paris et les autres dispositions pertinentes de cet Accord, le Cameroun actualise sa seconde CDN (atténuation et adaptation) pour la période 2026-2030 et 2030-2035. Le contenu de cette actualisation s'appuie sur les progrès réalisés au titre de sa précédente CDN, les nouvelles politiques telles que la SND30, les plans nationaux et sectoriels. La CDN 3.0 est une synthèse des évaluations détaillées et pertinentes des mesures d'atténuation et d'adaptation ciblant une ambition climatique accrue, complétées et soutenues par une analyse approfondie des données contextualisées. C'est aussi le résultat d'un processus inclusif de consultations des parties prenantes et la détermination du pays à contribuer à une mobilisation mondiale de lutte contre les effets néfastes des Changements Climatiques.

A cet effet, dans sa CDN 3.0, le Cameroun entend réduire ses émissions de GES à hauteur de 38 % soit 13% inconditionnel et 25% conditionnel (avec une réduction de 45101.69 Gg CO₂eq par rapport au BAU) d'ici 2030 en cohérence avec les cibles de la SND 30 et de 41% soit 14% inconditionnel et 27% conditionnel (avec une réduction de 63157.46 Gg CO₂eq par rapport au BAU) d'ici 2035 aligné sur le paragraphe 37 du « *Global StockTake* »¹ (GST) et la vision du Cameroun, Pays émergent à l'horizon 2035 . Ceci se fera sans pour autant ralentir sa croissance, en privilégiant des options d'atténuation présentant des co-bénéfices élevés, en renforçant la résilience du pays aux changements climatiques, y compris le renforcement de son dispositif et des outils de mise en œuvre, afin de faciliter l'atteinte de ces objectifs.

II. CIRCONSTANCES NATIONALES ET POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

Le Cameroun au sein du Bassin du Congo comprend des écosystèmes représentatifs du continent africain, qui le qualifie d'Afrique en miniature. Le territoire couvre une superficie de 475 442 km², et il s'étire sur 1 500 km du Sud au Nord (2-13°N) et de 800 km de l'Ouest à l'Est (9-16°E), avec un taux de croissance démographique annuel de 2,5% (INS 2025). Ce taux atteint 4,3% dans les villes. L'urbanisation anarchique est l'un des phénomènes les plus remarquables de ces dernières années. Ainsi

1

le taux d'urbanisation est passé de 55% en 2020 à 53% en 2023. 50% de la population camerounaise vit dans des quartiers d'habitats précaires, souvent illégaux.

Au plan climatique, sa large extension en latitude lui vaut de passer d'une pluviométrie monomodale déficitaire en zone agroécologique (ZAE) sahélienne (500 à 800 mm) à une pluviométrie monomodale (1500-2000 mm) en ZAE hautes savanes et hauts plateaux, une pluviométrie bimodale relativement abondante (1800 à 2800 mm) en ZAE forestière et une importante pluviométrie monomodale (3000-8000 mm) en ZAE littorale. La température moyenne elle-même varie d'un milieu à l'autre et se situe entre 20°C et 35 °C avec une amplitude thermique allant de 3°C à plus de 12°C.

Sur le plan biologique, le Cameroun compte six (06) principaux types d'écosystèmes, avec une grande diversité des systèmes de production agropastorale. La flore est dominée par la steppe et les Yaérés à l'Extrême-Nord ; la savane dans le Nord, l'Adamaoua et les hautes terres de l'Ouest ; les forêts semi-décidues dans le Centre-Sud, puis les forêts sempervirentes et les mangroves en zone côtière. Le Cameroun occupe le quatrième rang en matière de richesse de la flore et le cinquième en termes de diversité faunique en Afrique avec 8300 espèces de plantes, 335 espèces de mammifères (SPANB II, 2012).

Par ailleurs, ce patrimoine floristique et faunique fait l'objet de menace multiples, parmi les plus importantes il faut relever, l'exploitation forestière, faunique et minière illégale et anarchique, l'utilisation des terres non contrôlée pour l'agriculture itinérante sur brûlis et le développement non durable de l'agro-industrie). Le taux annuel net de déforestation estimée à 0,6% (FAO, 2020) couplé à un faible taux de reboisement (0,1%) suggère une diminution croissante de la diversité biologique.

La contribution de la déforestation aux changements climatiques et à la vulnérabilité des populations locales et autochtones est indéniable. Le Cameroun possède un massif forestier important qui est de plus en plus dégradé par les activités agropastorales ainsi que les projets miniers et structurants auxquels s'ajoute une croissance démographique importante. En effet, la population camerounaise en 2025 est estimée à environ 29,12 millions d'habitants avec une densité moyenne de 61,22 hts/km², qui toutefois varie de 7 à 200 habitants/km² suivant les régions du pays et un taux de croissance de 35%. (INS 2025)

Cette densité disparate constitue un déterminant majeur de la dégradation des terres arables et des paysages forestiers, fortement marquée dans la partie septentrionale et les hautes terres de l'Ouest. Or, la majorité de la population rurale du Cameroun est dépendante des moyens de subsistance des activités agricoles et pastorales dans un contexte où la productivité des paysages et des terres est de moins en moins bonne, avec un risque d'intensification de l'exode rural.

La problématique de la dégradation des paysages forestiers est réelle dans tout le pays, mais très variée d'une zone agroécologique à l'autre. Dans une optique de durabilité forte, le renouvellement des ressources forestières et la reconstitution des formations végétales dégradées, compte probablement parmi les défis majeurs actuels auxquels le Cameroun est appelé à faire face dans les prochaines décennies, avec l'amplification des bouleversements environnementaux et des changements climatiques.

Les défis inhérents à ceux-ci concernent la déforestation, l'accroissement du potentiel érosif des cours d'eau et l'augmentation des inondations ainsi que des glissements de terrain qui induisent une nouvelle dynamique au paysage avec l'accélération des processus géomorphologiques. Dès lors, il en résulte des risques environnementaux importants.

La sécheresse demeure discrète et omniprésente dans la partie septentrionale du pays. C'est un facteur contraignant pour les populations et un déclencheur-amplificateur des maladies qui exposent plus de 3 000 000 d'âmes (Etude de la vulnérabilité du Cameroun, 2021).

La fréquence saisonnière et quasi ininterrompue depuis deux décennies des événements climatiques extrêmes, l'instabilité de la durée des saisons des pluies, les inondations récentes, les sécheresses récurrentes auxquelles le Cameroun est de plus en plus exposé, prouvent que les changements climatiques ont cessé d'être une question purement scientifique et sont devenus un problème réel et prégnant pour notre société, requérant des mesures urgentes pour la sauvegarde et la protection de la vie humaine.

Au plan économique, il est important de relever que l'économie du Cameroun est l'une des plus diversifiées d'Afrique. Le taux de croissance réel du PIB est de 3,5% en 2024. Le secteur primaire enregistre 3,5% ; le secteur secondaire, connaît un ralentissement en se situant à 1,2 % en 2024 et le secteur tertiaire 4,5% sur la même période (MINEPAT, 2024). Le taux d'inflation quant à lui se situe à 4,5% en 2024. L'économie repose principalement sur des secteurs de production : agriculture, élevage, pêche-aquaculture, foresterie-sylviculture. L'agriculture emploie plus de 60% de la population et demeure le secteur prédominant de l'économie nationale tant par sa contribution au PIB, que pour les effets d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités. Les principales cultures commerciales sont le cacao, le café, le tabac, le coton, les bananes et le poivre.

Malgré d'importantes potentialités identifiées dans le secteur minier, sa contribution au PIB reste négligeable. Les activités minières concernent premièrement l'exploration, et en second lieu l'exploitation et la transformation. Il est à réléver que, l'exploitation et la transformation reposent essentiellement sur des techniques artisanales.

Tableau 2: Présentation physique du Cameroun

Continent	Afrique
Sous - Région	Afrique centrale
Coordonnées	2° - 13° latitude Nord, 9° - 16° longitude Est
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie : 475 442 km² • Couverture forestière : 29 760 000 millions ha (Global Forest Watch 2025) • Superficie cultivée : 6,41 millions ha • Terres continentales : 98,8 % • Eau : 1,2 %
Côtes	402 km
Frontières	Centrafrique 822 km (Est), Tchad 1 122 km (Est et Nord-Est), République du Congo 520 km (Sud-Est), Guinée équatoriale 183 km (Sud), Gabon 298 km (Sud), Nigeria 1 720 km (Ouest et Nord-Ouest)
Altitude maximale	4 095 m (Mont Cameroun)
Altitude minimale	0 m (Océan Atlantique)
Plus long cours d'eau	Sanaga (918 km)
Plus importante étendue d'eau	Lac Tchad

La contrainte climatique exerce une pression accrue sur les principaux secteurs alimentant le budget national, elle accroît les vulnérabilités sociales et contribue à dégrader les infrastructures nécessaires à l'activité économique. La lutte contre les effets du changement climatique révèle aussi bien pour l'adaptation que pour l'atténuation, des besoins en ressources financières additionnelles en plus de ceux nécessaires aux impératifs déjà connus du développement. Pour réussir la mutation transformationnelle vers une économie à faible émission de GES, des investissements conséquents pour la mise en place des technologies appropriées doivent être développés, en ciblant tous les secteurs à enjeux. Les financements nécessaires soutiendront la mise en œuvre des programmes et projets en cohérence avec les engagements pris en respectant une distribution tenant compte des secteurs les plus émetteurs et les zones agro écologiques les plus vulnérables.

Pour concilier ses ambitions de développement économique avec les impératifs de lutte contre les changements climatiques, le Gouvernement s'engage à : « *Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif* ».

Ainsi, s'agissant du secteur de l'énergie, le pays entend poursuivre sa politique de développement d'un mix énergétique basé sur l'énergie hydroélectrique, le photovoltaïque, le thermique à base de gaz naturel et l'énergie issue de la biomasse. Pour le secteur rural, le Gouvernement a opté notamment pour une politique d'intensification promouvant les technologies les plus innovantes, climato résilientes. S'agissant des déchets, il est prévu la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale des déchets avec entre autres l'opérationnalisation d'un instrument spécifique qui est la bourse des déchets impliquant les CTD, le secteur privé et l'Etat.

Comme les autres pays d'Afrique centrale situé autour du Golfe de Guinée, le Cameroun a d'importants gisements de pétrole offshore et on shore dont la plupart ne seraient pas encore découverts. Il envisage d'accentuer ses efforts de prospection pour accroître ses réserves et augmenter sa production de pétrole et de gaz en mettant l'accent sur les nouveaux bassins on shore de la partie septentrionale du pays.² L'exploitation de certains bassins a été différée en raison de la chute du prix du baril du pétrole. Afin de tenir ses engagements pris dans le cadre de la présente CDN, le Cameroun doit absolument attirer des investisseurs pour explorer et développer des projets structurants portant sur l'hydroélectricité, le gaz et d'autres énergies propres à l'instar de l'hydrogène et de l'ammoniac.

Pour ce qui est du sous-secteur forestier, les forêts du bassin du Congo dont environ 12% de la superficie se trouve au Cameroun ont un rôle vital de régulation des GES, ceci en plus de jouer un rôle déterminant sur la régulation du climat régional et le cycle de l'eau. Pour que ce massif forestier continue de jouer ce rôle primordial pour l'humanité, la communauté internationale doit sans délai redéployer avec plus de détermination et de méthode, les différents instruments à même de contribuer efficacement aux efforts d'atténuation et d'adaptation. Autant que certains pays de la Sous-région, le soutien dont a besoin le Cameroun pour tenir ses engagements pris dans le cadre de sa CDN est déterminant.

Alors que le taux de croissance de la population urbaine du continent se situait à 5,4% en 2015, l'Afrique centrale présentait quant à elle un taux de 6,2%. Ces chiffres impliquent au moins un défi majeur, celui de la sécurité alimentaire d'une population urbaine dont les besoins en produits vivriers croissent rapidement. Dans son rôle de grenier incontesté de l'Afrique Centrale, le Cameroun exerce plus que les autres pays de la Sous-région, du fait de sa forte croissance démographique et celle des pays voisins,

² Les réserves prouvées de gaz au Cameroun sont estimées à 157 milliards m³ d'après la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH)

une forte pression sur ses ressources naturelles et sa biomasse pour continuer de satisfaire à la demande croissante en vivres de son marché intérieur mais aussi de ceux des pays voisins.

S'agissant du sous-secteur de la mine solide, le secteur minier à travers le pilier Mine-Métallurgie est l'un des leviers devant permettre l'atteinte de l'émergence en 2035. De ce fait, le secteur minier est appelé à connaître une croissance exponentielle d'ici l'horizon 2030. Pour l'amélioration de la gouvernance dans le secteur, la loi minière N°2023/014 du 19 décembre 2023 portant code minier a été promulguée. Par ailleurs, plusieurs grands projets miniers industriels sont en cours de mise en œuvre ou en négociation des conventions minières. La création récente de la Société Nationale des Mines (SONAMINES), les travaux menés par le Projet de Renforcement des Capacités du Secteur Minier (PRECASEM) apparaissent comme l'une des réponses à cette vision du gouvernement (SND30). La réserve du minerai de fer est constituée essentiellement du gisement de Nkout estimé à 2 milliards de tonnes extensible à 4 milliards d'une part et du bassin de fer de Mbalam dont la capacité de production annuelle serait de 40 millions de tonnes sur 12 ans dans sa première phase de développement. Les travaux relatifs à l'exploitation de gisement de fer de Lobé à Kribi et celui d'Akom II à Grand-Zambie se poursuivent à travers l'acquisition et le transfert des équipements. Les réserves de rutile du pays seraient évaluées à 3 millions de tonnes, soit le second potentiel mondial après la Sierra Leone. S'agissant du minerai de l'alumine, le cinquième des plateaux bauxitiques explorés en 2020 affiche des réserves estimées à 892 millions de tonnes dont 250 Millions à très haute teneur d'aluminium.

Toutefois, la mise en œuvre de ces grands projets miniers aurait des impacts significatifs sur l'environnement si les mesures d'atténuation n'étaient pas pris en compte. Il est à noter que plus de 70% des réserves minières du pays se trouvent en domaine forestier. Dans le cadre de l'exploitation des réserves suscitées, le gouvernement veillera au respect des normes environnementales telles que prévues par la réglementation nationale.

Parmi les défis qui exacerbent la vulnérabilité du Cameroun, il faut relever la situation critique des régions septentrionales du pays face aux changements climatiques. Lesdites régions sont sujettes aux sécheresses récurrentes et divers phénomènes climatiques extrêmes notamment des inondations, les glissements de terrain, les tempêtes de poussières. Ainsi, la seule région de l'Extrême-nord, souffre d'un déficit céréalier de 30 000 tonnes, le taux d'insécurité alimentaire y est de 33,6 %. La présence des réfugiés (57 000) et déplacés (223 642) exercent en outre une forte pression sur les ressources naturelles tels que les points d'eau et pâturages. Les implications socioéconomiques de ces vulnérabilités sont multiples. Pour répondre aux crises conjoncturelles induites, l'Etat consacre logiquement l'essentiel de ses modestes ressources financières aux problèmes sociaux en lien avec la santé, la sécurité alimentaire et les situations d'urgence post-catastrophe.

Tant que la résilience des régions soudano sahéliennes du pays et dans une moindre mesure celle des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest ne sera pas significativement améliorée, les ressources propres de l'Etat nécessaires pour adresser les défis liés au changement climatique ne pourront pas répondre aux défis en présence.

Au plan sécuritaire, il est connu que le Cameroun fait face à l'instabilité dans trois zones agroécologiques les plus exposées aux effets du changement climatique, la région de l'Extrême-Nord en proie aux attaques de la secte Boko Haram et les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest secoués par une crise qui sévit depuis 2016. Les ressources financières mobilisées par l'Etat pour restaurer la paix dans ces régions où l'instabilité devient endémique ont largement contribué à éroder la résilience de l'économie du pays.

Au vu de ce qui précède, le gouvernement envisage de mobiliser à cet effet tous les moyens conséquents pertinents : financements, transferts de technologies et renforcement de capacités pour tenir ses engagements internationaux et atteindre ses objectifs de développement socioéconomiques.

III. VISION DU CAMEROUN POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PROCESSUS DE REVISION DE LA CDN

Dans la poursuite de sa vision en matière de changement climatique qui est de « transformer les contraintes climatiques en opportunités de développement », le Cameroun envisage de construire une économie résiliente au changement climatique, sobre en carbone et inclusive, contribuant à la réduction des vulnérabilités sociales, économiques et éco systémiques tout en respectant ses engagements dans le cadre de la réalisation des objectifs mondiaux.

Cette vision est fondée sur la théorie du déterminisme inverse consistant à admettre que des transformations socioéconomiques structurelles positives peuvent avoir pour déclencheurs le souci concerté de vaincre des contraintes du milieu physique. Les changements climatiques peuvent donc constituer une réelle opportunité à capitaliser en faveur de la transition vers une économie verte, de la lutte contre la pauvreté, mais au-delà renforcer la cohésion sociale par le jeu de solidarités sociales nécessaires en vue de la réduction des vulnérabilités différentielles.

Pour concilier ses ambitions légitimes de croissance économique en tenant compte des impératifs pour inverser les effets négatifs des changements climatiques, le Gouvernement a consacré un des objectifs globaux de la SND30 à la lutte contre les changements climatiques : « *Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement social durable et inclusif* », qui s'arrime aux engagements pris dans le cadre de sa CDN.

La mise en œuvre des politiques définies, ainsi que des outils de planification élaborés en matière d'atténuation et d'adaptation, concourent à l'atteinte des objectifs relatifs aux changements climatiques et au développement socio-économique du pays.

IV. COMPOSANTE ATTENUATION

4.1. Émission nationale de gaz à effet de serre

En 2022, le sous-secteur de l'Agriculture (hors foresterie) demeure la plus importante source d'émissions de GES avec 37391.87 Gg Eq CO₂ soit 60,12 % des émissions totales (Fig.1). Le secteur de l'Energie en seconde position, présente 23,20 % des émissions, suivi du secteur des déchets avec 16,41 %. Le secteur des procédés industriels et utilisation des produits (PIUP) vient en dernier lieu avec 0,27 %. (Rapport national IGES en cours d'actualisation, 2025). Ce Rapport national d'IGES indique que le Cameroun présente globalement un bilan des émissions/absorptions nette de l'ordre de -32037,14 Gg CO₂ Eq. Ce bilan est largement influencé par les importantes absorptions réalisées par les forêts et autres puits de carbone (-146715.95 Gg CO₂ Eq), malgré des émissions significatives dans certains secteurs.

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

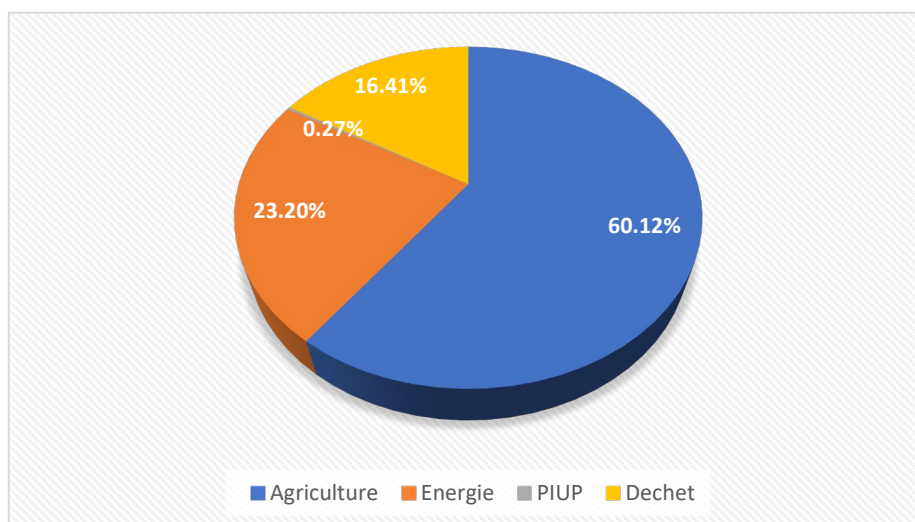


Figure 1: Parts des émissions par secteur (en pourcentage) pour l'année 2022

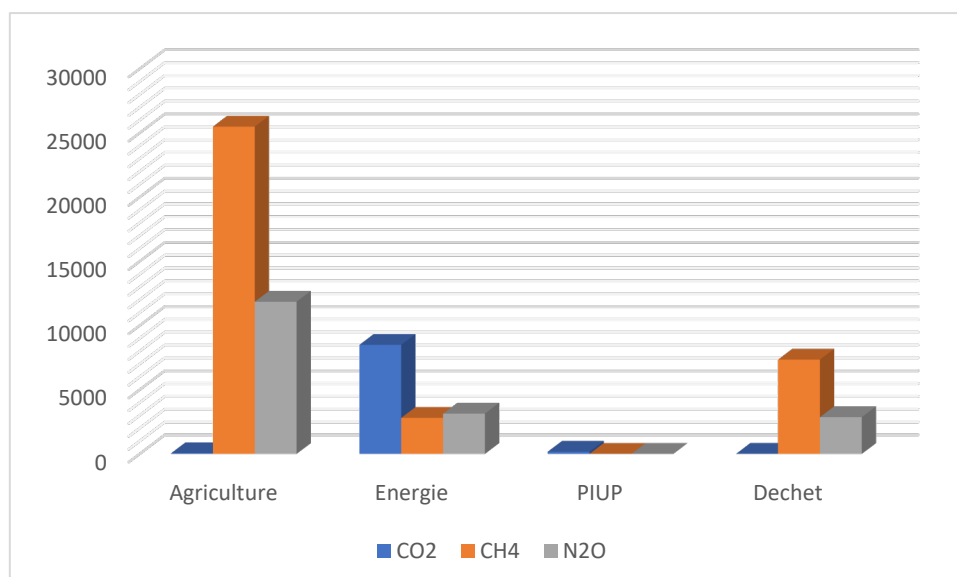


Figure 2: Émissions de GES par secteur (en Gg Eq CO₂) pour l'année 2022

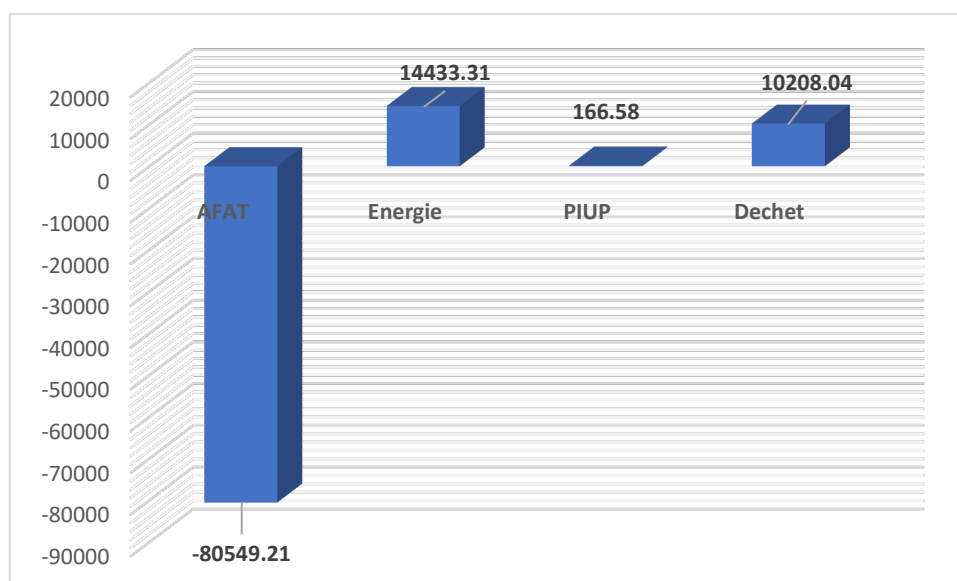


Figure 3: Émissions de GES par secteur (en Gg eq CO₂) pour l'année 2022

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

Le tableau ci-dessous présente les émissions totales et sectorielles de GES au Cameroun en 2022, exprimées en gigagrammes de CO₂ équivalent (Gg CO₂eq).

Tableau 3: Synthèse des émissions pour l'année 2022

Source : Rapport IGES en actualisation dans le cadre du Rapport Biennal sur la Transparence, 2025

Secteurs	Emissions CO ₂ Equivalents (Gg)					
	Net CO ₂ (1)(2)	CH4	N2O	HFCs	PFCs	SF6
Total National Emissions et Absorptions	-71882.43	35639.52	12451.55	NE	286.85	0
1 - Energie	8493.63	2804.2	3135.48	NE	NO	NO
2 – Procédés Industriels et Utilisation des Produits	166.58	NO	NO	NE	286.85	NO
3 - Agriculture, Foresterie, et autres Affectation des Terres	-80549.21	25493.72	11852.02	NO	NO	NO
3.A - Bétail	NA	13544.72	96.884	NO	NO	NO
3.B - Terre	-80595.34	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.1 – Terres forestières	-146715.95	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.2 – Terres cultivées	32974.7	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.3 - Prairies	32212.43	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.4 – Terres humides	0	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.5 – Etablissements	218.83	NE	NE	NA	NA	NA
3.B.6 – Autres terres	714.64	NE	NE	NA	NA	NA
3.C - Sources agrégées et sources d'émissions non- CO₂	46.14	11949	11755.13	NO	NO	NO
4 - Déchets	6.56	7341.6	2859.88	NE	NE	NE
5 - Autres	NE	NE	NE	NE	NE	NE
Total émissions et absorptions en Gg CO₂eq	-71882.43	31821	NA	NA	286.85	NA
Différence Absorptions et Emissions	-32037.145 Gg					

NE= Not Estimated

NA= Non Applicable

NO= Not Occured

Ces proportions illustrent la prépondérance des émissions liées à l'utilisation des terres et à l'énergie, confirmant la nature mixte de l'économie camerounaise, à la fois agroforestière et dépendante des combustibles fossiles.

4.2. Scénario Business As Usual (BAU)

Le scénario dit "Business as Usual" (BAU) projette une croissance continue des émissions de gaz à effet de serre (GES) sans mise en œuvre de mesures d'atténuation supplémentaires. Ce scénario suppose :

- Une croissance annuelle moyenne de la demande énergétique de 3 %.
- Une électrification marginale du parc automobile.
- Une progression limitée des projets de reforestation.

Dans ce contexte, les émissions nationales augmenteraient de 5 % entre 2025 et 2030, de 4 % entre 2030 et 2035, puis continueraient à croître à un rythme moyen de 2 % par an jusqu'en 2050.

❖ Progression des émissions par principales catégories

L'analyse des inventaires nationaux de gaz à effet de serre montre une évolution différenciée des émissions selon les catégories clés entre la CDN 2.0 et la CDN 3.0 (entre 2010 à 2025).

- Fermentation entérique (Agriculture) : Les émissions de CH₄ issues de la fermentation entérique ont légèrement augmenté en raison de la croissance du cheptel bovin et ovin, mais la tendance demeure modérée grâce à la diffusion progressive de pratiques d'élevage améliorées et d'alimentation optimisée.
- Production d'électricité (Énergie) : Les émissions de CO₂ ont connu une hausse liée à la demande énergétique croissante et à l'expansion des centrales thermiques, bien que la part des énergies renouvelables ait significativement progressé, passant d'environ 65 % à près de 75 % du mix électrique. Cette évolution traduit une amélioration de l'efficacité énergétique et un début de transition vers un système plus sobre en carbone.
- Sources agrégées issues de la combustion de carburants (Transports et industrie) : Une augmentation soutenue des émissions de CO₂ est observée dans le transport routier et les industries manufacturières, en lien avec l'urbanisation et la motorisation accrue. Cependant, les programmes d'efficacité énergétique, de mobilité électrique et de modernisation industrielle prévus dans la CDN 3.0 devraient inverser cette tendance à moyen terme.
- Changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF) : La déforestation demeure une source majeure d'émissions de CO₂, mais les efforts de restauration des paysages forestiers et de reboisement communautaire amorcent une stabilisation progressive.

Dans l'ensemble, la CDN 3.0 du Cameroun présente une réévaluation à la hausse de l'ambition d'atténuation, fondée sur la décarbonation du secteur énergétique, la gestion durable des terres et l'amélioration des pratiques agricoles et industrielles.

4.3. Portée et couverture des actions d'atténuation

La CDN 3.0 du Cameroun s'inscrit dans la continuité de la précédente (CDN 2.0), tout en élargissant son champ d'action pour intégrer de nouvelles catégories d'activités, des secteurs émergents et des mécanismes de marché. Elle vise une transition bas carbone cohérente avec la Stratégie Nationale de Développement 2020–2030 (SND30) et l'Accord de Paris, tout en renforçant la résilience socio-économique du pays.

Les principes qui guident la définition de la portée et de la couverture sont : la cohérence avec les inventaires nationaux GES ; l'inclusion progressive des secteurs à fort potentiel de réduction ; la complémentarité entre mesures d'atténuation et d'adaptation ; et la prise en compte des co-bénéfices socio-économiques et environnementaux.

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

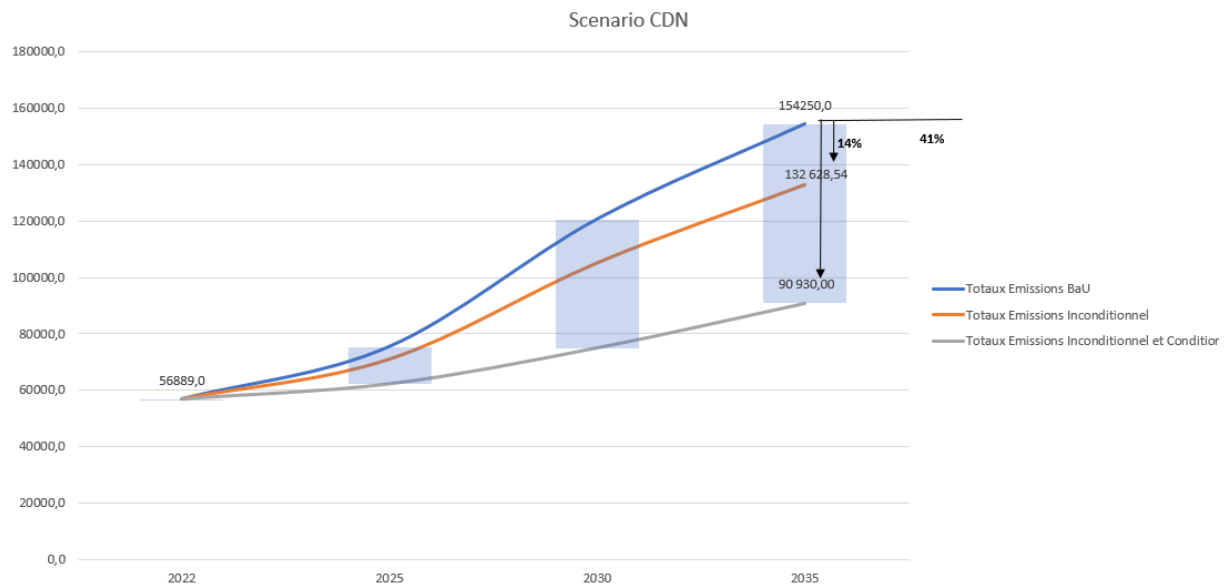


Fig.4 Évolution des émissions (Gg. CO₂eq) de GES du Cameroun suivant différents scénarii Intégrer dans la figure les valeurs cibles pour l’horizon 2030-2035

Emissions selon trois scénarii intégrant :

- Ventilation de la cible de réduction de 38 % (en valeur absolue 45101.69 Gg CO₂eq) en 2030 : **13 % inconditionnel** (national) + **25 % conditionnel** (soutien international).
- Les nouveaux objectifs de réduction totaux : **41 %** (en valeur absolue 63157.46 Gg CO₂eq) en **2035** par rapport au BAU.

Les cibles chiffrées pour chaque mesure sont exprimées en Gg CO₂eq évitées et ventilées pour contribuer aux **13 % inconditionnels** et **25 % conditionnels** (2025-2030), totalisant **38 %** (en valeur absolue 45101.69 Gg Gg CO₂eq) en 2030 par rapport au BAU. Les **41 % en 2035** s’appliquent au total BAU et seront répartis entre mesures nationales et internationales selon les mêmes proportions.

Nous avons pour les trois scénarios :

- **BAU** (Business As Usual)
- **With Measures** 13%
- **With Additional Measures** (très ambitieux jusqu’à 38 % en 2030 soit 45101.69 Gg CO₂eq en valeur absolue, 41 % en 2035 soit : 63157.46 Gg CO₂eq, financement national + conditionnel)

La CDN 3.0 vise des réductions ambitieuses par rapport au BAU, avec des contributions sectorielles spécifiques

Tableau 4: Scénario d'objectifs quantitatifs de réduction 2025-2030

Réductions par secteur en 2025-2030 (Inconditionnel+Conditionnel)						
Secteurs	Agriculture	Foresterie	Energie	Déchets	Industrie	Totaux
Réduction en quantité (Gg CO ₂ eq.)	1592,76	18851,99	20744,99	3608,00	303,95	45101,69
Part de chaque secteur dans la réduction totale (%)	3,53	41,80	46,00	8,00	0,67	100

Tableau 5: Scénario d'objectifs quantitatifs de réduction 2025-2035

Réductions par secteur en 2025-2035 (Inconditionnel+Conditionnel)						
Secteurs	Agriculture	Foresterie	Energie	Déchets	Industrie	Totaux
Réduction en quantité (Gg CO ₂ eq.)	2126,08	20073,99	34296,99	6099,00	561,40	63157,46
Part de chaque secteur dans la réduction totale (%)	3,37	31,78	54,30	9,66	0,89	100

Réductions Absolues :

- **2025** : 13172,14 GgCO₂eq (17,46 % du BAU de 75427,0 Gg CO₂eq).
- **2030** : 45101.69 Gg CO₂eq (38 % du BAU de 120538,0 Gg CO₂eq).
- **2035** : 63157.46 Gg CO₂eq (41 % du BAU de 154250,0 Gg CO₂eq).

4.4. Mesures prioritaires d'atténuation en matière de changement climatique par secteur en fonction de la vulnérabilité

Au cours des 20 dernières années, le Cameroun a réduit ses émissions grâce à la reforestation et en faisant évoluer son mix énergétique en faveur de l'énergie renouvelable. Il en a résulté des baisses d'émission de 9,32 tonnes de CO₂ par habitant en 1998 à 4,89 tonnes en 2018. Néanmoins, des investissements sont nécessaires pour accélérer ces efforts à travers la gestion durables des forêts, une agriculture climato-intelligente, la transition énergétique et l'économie circulaire. Le Cameroun entend mettre en oeuvre les actions d'atténuation ci-dessous, sur la base des orientations et options de réduction en cohérence avec les piliers de sa stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30) et les ODD.

Tableau 6 : Mesures prioritaires d'atténuation 2025-2030

Agriculture/Pêche/Élevage/Forêt		
<p>Grands enjeux du secteur agriculture/élevage/pêche : (i) Recherche de l'autosuffisance, sécurité alimentaires, développement de l'agro-industrie et (ii) Amélioration de la productivité et de la compétitivité.</p> <p>Grands enjeux du secteur forestier : (i) Gestion durable des forêts par l'exploitation et valorisation des forêts productives dans le cadre de plans d'aménagement, (ii) Contribution à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté à travers la rétrocession d'une partie des recettes fiscales aux collectivités, la création d'emplois, la création de forêts communales dans le Domaine Forestier Permanent (DFP) et de forêts communautaires dans le Domaine Forestier non Permanent (DFnP) (iii) Conservation de la biodiversité à travers le renforcement du réseau national d'aires protégées, (iv) Mise en cohérence du système foncier grâce aux plans de zonage.</p> <p>MESSAGE CLE : « L'agriculture a été et demeure le pilier de l'ambition d'émergence du pays mais il est possible et même nécessaire de limiter son impact carbone. La gestion durable des forêts permettra d'augmenter le puits carbone. Cette croissance bas-carbone apportera d'importants Co-bénéfices (développement économique et social, création d'emplois, amélioration de l'environnement et de la santé, etc.).</p>		
ORIENTATIONS PAR RAPPORT A LA SND 30	ACTIONS D'ATTENUATION RETENUES	OPTIONS DE REDUCTION RETENUES
1) Mise en cohérence de la planification et de l'aménagement de l'espace rural pour développer l'agriculture tout en limitant la déforestation/dégradation	Aménagement durable des espaces rural et urbain ; - Renforcement de la gestion durable et la valorisation des forêts et de la biodiversité, notamment grâce au suivi spatial des terres ; -Réhabilitation des terres dégradées et le reboisement des savanes anthropiques, et renforcement des puits de carbone dans les forêts dégradées.	- Reboisement ; - Gestion durable et Régénération assistée des forêts
2) Intensification d'une production agricole, animale et halieutique respectueuse de l'environnement et permettant de limiter la déforestation / dégradation	- Amélioration durable de la productivité agricole et gestion durable de la production animale et halieutique ; - Adaptation des calendriers culturels, et des techniques de production ;	Réduction du CH4 des cultures de riz

<p>3) Promotion des pratiques permettant d'améliorer les capacités de production agricole et valoriser les ressources du milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limitation des émissions de méthane de la riziculture en réduisant au maximum la submersion ; -Renforcement des partenariats et collaborations pour améliorer la productivité des sols, la mise en œuvre d'innovations agricoles ; développer l'agriculture raisonnée, conservatoire ou durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des inhibiteurs de nitrification ; - Supplémentation en matières grasses dans l'alimentation des ruminants (% de matières grasses DM ajoutées)
<p>Energie/Déchets</p> <p>Grands enjeux de l'énergie: (i) Améliorer l'accès des populations et des industries à l'électricité en quadruplant la capacité de production à l'horizon 2035 pour passer à 6 GW ; (ii) accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans la production d'électricité, surtout dans les zones difficilement raccordables au réseau électrique et (iii) faire de l'efficacité énergétique une priorité nationale.</p> <p>Grands enjeux des déchets : Améliorer la salubrité urbaine notamment en faisant des déchets une ressource pour la production d'énergie</p> <p>MESSAGE CLE : « Porter à 25 % la part des énergies renouvelables hors grande hydro dans le bouquet électrique en 2035 »</p>		
<p>ORIENTATIONS PAR RAPPORT A LA SND30</p>	<p>ACTIONS D'ATTENUATION RETENUES</p>	<p>OPTIONS DE REDUCTION RETENUES</p>
<p>4) Maitrise de la consommation énergétique des systèmes par une politique d'efficacité énergétique volontariste</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de l'efficacité énergétique; - Mise en place d'une réglementation sur l'efficacité énergétique (EE); - Création et opérationnalisation l'Agence de promotion et de rationalisation de l'utilisation des énergies (APRUE); - Développement des incitations économiques pour promouvoir et lever les barrières à l'investissement dans l'EE; - Favorisation de l'achat de véhicules peu polluants et mise au rebut des véhicules plus polluants via des normes, incitations ou obligations ; - Promotion des modes de transport à faible émission carbone. 	<ul style="list-style-type: none"> - Éclairage efficace avec les ampoules fluo compactes; - Éclairage efficace avec LED; - Éclairage efficace avec LED remplaçant les fluo compactes; - Efficacité énergétique dans l'industrie; - Éclairage de bureau efficace avec des ampoules fluo compactes; - Éclairage de bureau efficace avec LED; - Éclairage public efficace; - Efficacité énergétique de service ; - Réseaux électrique efficaces ; - Mini hydroélectricité hors réseau ; - Services d'autobus Express

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

<p>5) Valorisation efficiente des ressources pour tendre vers une économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable et efficace des déchets, - Renforcement des politiques de gestion des déchets (d'ici à 2035, toutes les grandes villes devraient avoir des décharges aménagées avec au moins 70 % de captage de méthane) ; - Promotion du développement d'une économie circulaire ; - Récupération / utilisation des déchets agricoles et forestiers; compostage; - Valorisation / traitement des autres déchets (station d'épuration, boues de vidange). 	<ul style="list-style-type: none"> - Biogaz dans les fermes rurales substituant le bois de feu non renouvelables ; - Le biogaz dans les grandes fermes ; - Biogaz émanant des eaux usées industrielles ; - Recyclage des plastiques ; - Combustibles issus de déchets municipaux solides ; - Biogaz issu des déchets solides municipaux ; - Compostage des déchets solides municipaux.
<p>6) Développement de la production d'énergie à partir de sources renouvelables</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des énergies renouvelables - Adoption d'un plan de développement des énergies renouvelables portant à 25 % la part des énergies renouvelables dans le bouquet électrique ; - Mise en place d'un cadre incitatif pour le développement des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - PV solaire grand réseau ; - PV solaire petit réseau isolé 100 % solaire ; - Lampadaires solaires.

4.5. Besoins financiers en matière d'atténuation

Les investissements nécessaires à consacrer aux mesures d'atténuation pour atteindre l'objectif visé en 2030 sont évalués à 4 674,788 Millions USD, soit 2 571,133 Milliards et de 7 169,303 Millions USD soit 3 943,116 Milliards FCFA à l'horizon 2035. Le tableau ci-dessous donne plus de détails sur les besoins financiers en matière d'atténuation

Tableau 7 : coûts des investissements d'atténuation (en USD)

SECTEURS	Sous-Secteurs	Mesures	Gaz Ciblés	Potentiel de réduction (Gg CO ₂ eq)		Zones d'intervention	Objectifs		Coût en USD	
				2030	2035		2030	2035	2030	2035
AGRICULTURE	Agriculture climato-intelligente	Réduction des CH ₄ dans la culture du riz par inondation intermitante	CH ₄	786.97	1094.91	Extrême-Nord, Nord Adamaoua Nord-Ouest, Centre	230000 ha	320000 ha	55 087 900	76 643 700
		Réduction des émissions de N ₂ O par l'utilisation des Inhibiteurs de nitrification	N ₂ O	406.64	520.38	National	1000000 ha	2000000 ha	28 464 800	36 426 600
		Production et utilisation de composts et biofertilisants	N ₂ O	38.60	49.40	National	2000 tonnes	4000 tonnes	2 702 000	3 458 000
		Mise en place d'un système industriel de pépinière à haut rendement	CO ₂	177.58	227.25	National	25 millions de plants par an	25 millions de plants par an	12 430 600	15 907 500
		Restauration des sols dégradés par valorisation des déchets organiques	N ₂ O CO ₂ CH ₄	1.27	1.62	National	500 ha de sols restaurés et 200 km de haies plantées	/	88 900	113 400
		Réhabilitation et modernisation de la CDC	N ₂ O CO ₂ CH ₄	En étude	En étude	Sud-Ouest	En étude	En étude	0	0
	Amélioration des conditions d'accès à	Supplémentation en matières grasses dans l'alimentation des ruminants (% de tourteaux ajoutée)	CH ₄	4.12	5.27	Extrême-Nord, Nord Adamaoua Nord-Ouest	5% supplément en matière grasse	5% supplément en matière grasse	288 400	368 900

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	l'alimentation du cheptel bovin	Développement des plantations fourragères	CO ₂	177.58	227.25	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	12500 ha	20000 ha	12 430 600	15 907 500
	Sous-total Agriculture								111 493 200	148 825 600
FORESTERIE		Reboisement	CO ₂	11509.00	12255.02	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	5000000 ha de terres reforestées	8000000 ha de reforestation	575 450 000	612 751 000
		Réduction des Emission des GES dûes à la Déforestation et la Dégradation des forêts : déforestation évitée	CO ₂	2877.25	3063.75	National	1000000 ha de déforestation évitée	2000000 ha de déforestation évitée	143 862 500	153 187 500
		Régénération forestière assistée	CO ₂	1438.62	1531.88	National	500000 ha de régénération assisté	1000000 de régénération assisté	71 931 000	76 594 000
		Reboisement agroforesterie par	CO ₂	7.19	7.66	National	3000 ha de superficie agroforestière	5000 ha de superficie agroforestière	359 500	383 000
		Développement des Plantations Forestières (PNDPF)	CO ₂	16.87	17.96	Bazzama, Laf, Mélap, Mayo Oulo, Koutaba et Baleng	394,2 ha de plantations Forestières	394,2 ha de plantations Forestières	843 500	898 000
		Développement et valorisation des Aires Protégées (PNDVAP)	CO ₂	3003.06	3197.72	National	En étude	En étude	150 153 000	159 886 000
		Sous-total Foresterie								942 599 500
ENERGIE	Efficacité énergétique des ménages	Éclairage efficace avec LED	CO ₂	46.67	77.13	National	750000 d'ampoules	1000000 d'ampoules	7 000 500	11 569 500
		Éclairage efficace grâce aux LED remplaçant les ampoules fluocompactes.	CO ₂	40.55	50.91	National	700000 d'ampoules	1000000 d'ampoules	6 082 500	7 636 500
		Utilisation des foyers améliorés	CO ₂	2497.42	4126.86	National	1000000 Foyer	3000000 Foyer	374 613 000	619 029 000
		Utilisation des foyers à charbon écologique	CO ₂	182.20	301.08	National	900000 Foyer	1000000 Foyer	27 330 000	45 162 000

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		Utilisation des foyers à GPL remplacent les foyers à bois	CO ₂	2556.44	4224.39	National	1000000 Foyer	2000000 Foyer	383 466 000	633 658 500
		Utilisation cuisinières électriques basses cosommations	CO ₂	9.31	15.39	National	600000 Foyer	9000000 Foyer	1 396 500	2 308 500
		Utilisation des foyers des cuisines à induction	CO ₂	21.68	29.12	National	2600 Foyer	3500 Foyer	3 252 000	4 368 000
Efficacité énergétique des industrie		Utilisation des générateurs électriques basses cosommations	CO ₂	10.04	16.06	National	8000 kW économisés	1000 kW économisés	1 506 000	2 409 000
		L'efficacité de dans les industries	CO ₂	8795.25	14533.70	National	10% de la demande	14% de la demande	1 319 287 500	2 180 055 000
		Utilisation des équipements électriques basses cosommations	CO ₂	353.31	583.82	National	700 kW économisés	1000 kW économisés	52 996 500	87 573 000
Efficacité énergétique des services		Éclairage des bureaux avec des lampes fluocompactes	CO ₂	2.35	3.89	National	80000 ampoules	100000 ampoules	352 500	583 500
		Éclairage de bureau avec ampoules LED	CO ₂	2.67	4.41	National	70000 ampoules	100000 ampoules	400 500	661 500
		Éclairage public avec ampoules LED	CO ₂	70.60	116.66	National	700000 ampoules	3000000 ampoules	10 590 000	17 499 000
		Substitution des climatiseurs classiques par des climatiseurs basses cosommations	CO ₂ HFC	15.42	20.7	National	8000 climatiseurs	10000 climatiseurs	2 313 000	3 105 000
		Utilisation des lave-vaisselles commerciaux basse cosommation	CO ₂	6.97	11.52	National	800 de machines par jour	1000 de machines par jour	1 045 500	1 728 000
		Utilisation des réfrigérateur d'hôtel basses cosommations	CO ₂ HFC	0.24	0.39	National	8000 réfrigérateurs	10000 réfrigérateurs	36 000	58 500
Distribution d'énergie		Réseaux électriques efficaces	CO ₂	7.78	12.85	National	150 GWh de perte d'énergie réduit	250 GWh de perte d'énergie réduit	1 167 000	1 927 500
Réduction des émissions fugitives		Réduction du torchage sur le champ pétrolier	CO ₂	1406.61	2324.35	National	9000000 de pieds cube par jour	10000000 de pieds cube par jour	210 991 500	348 652 500

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		Réduction du torchage dans les raffineries de pétrole	CO ₂	1293.63	2137.66	National	8000000 de pieds cube par jour	10000000 de pieds cube par jour	194 044 500	320 649 000
		Réduction des fuites dans les gazoducs	CO ₂ CH ₄	125.05	206.64	National	8 de pieds cube par an	12 de pieds cube par an	18 757 500	30 996 000
		Production de charbon écologique	CO ₂	972.87	1607.62	National	900000 de tonnes par an	1000000 de tonnes par an	145 930 500	241 143 000
Energies renouvelables		Installation de mini-centrale hydroélectrique raccordée au réseau principal	CO ₂	140.62	213.03	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	5 kW de puissance installée	7 kW de puissance installée	21 093 000	31 954 500
		Mini-centrale hydroélectrique hors réseau	CO ₂	120.62	199.32	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	60 kW de puissance installée	80 kW de puissance installée	18 093 000	29 898 000
		Installation de pompe PV remplaçant la pompe diesel	CO ₂	79.00	130.54	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	7000 pompes solaires	10000 pompes solaires	11 850 000	19 581 000
		Installation de panneaux photovoltaïques, grand réseau	CO ₂	9.08	15.01	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	100 MW de capacité installée	150 MW de capacité installée	1 362 000	2 251 500
		Installation de mini-réseau solaire/diesel	CO ₂	3.63	6.00	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua Ouest	900 kW de capacité installée	1200 kW de capacité installée	544 500	900 000
		Installation de lampes LED solaires	CO ₂	58.41	96.52	National	800000 ampoules LEDS	1000000 ampoules LEDS	8 761 500	14 478 000
		Installation de panneaux photovoltaïques, petit réseau isolé, 100 % solaire	CO ₂	163.47	270.12	Extrême-Nord, Nord, Adamaoua	1 MW de capacité installée	2 MW de capacité installée	24 520 500	40 518 000
		Installation de lampadaires solaires	CO ₂	752.30	1243.14	National	150000 ampoules installées	250000 ampoules installées	112 845 000	186 471 000

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	Transport	Bus à Transite Rapide (BRT)	CO ₂	61.69	101.94	Douala et Yaoundé	50 Km de linéaires	80 Km de linéaires	9 253 500	15 291 000
		Substitution de voitures personnelles à énergies fossiles aux voitures électriques	CO ₂	91.37	150.99	National	500 véhicules électriques	900 véhicules électriques	13 705 500	22 648 500
		Mise en circulation des autobus électriques de 18 m	CO ₂	420.13	694.24	National	200 bus électriques	400 bus électriques	63 019 500	104 136 000
		Substitution de transport individuel par le transport de masse (trains, covoiturage etc.)	CO ₂	78,07	109,11	Littoral, Centre Adamaoua	2000 personnes par jour	3500 personnes par jour	11 710 500	16 366 500
		Mise en circulation des voitures fonctionnant au gaz naturel	CO ₂ CH ₄	249.39	412.11	National	500	1000	37 408 500	61 816 500
		Construction d'une usine de production d'hydrogène et ammoniac	CO ₂ CH ₄	100.15	249.77	Kribi	En étude	En étude	15 022 500	37 465 500
Sous-total Energie								3 111 748 500	5 144 548 500	
DÉCHETS	Production du biogaz	Biogaz dans les exploitations agricoles rurales utilisant du bois de chauffage non renouvelable	CH ₄	91.72	102.84	National	7000 tonnes par unité de production	10000 tonnes par unité de production	11 006 400	12 340 800
		Biogaz dans les élevages porcins	CH ₄	724.01	811.73	Ouest, Extrême-Nord	Ferme de capacité de 840000 porcs	Ferme de capacité de 1000000 porcs	86 881 200	97 407 600
		Biogaz issu des eaux usées industrielles	CH ₄	138.92	155.75	National	7 unités de production installées	10 unités de production installées	16 670 400	18 690 000
		Biogaz issus des déchets municipaux		2226.21	4219.15	National	15000 tonnes par an	20000 tonnes par an	267 145 200	506 298 000
	Économie circulaire	Bourse des déchets	CO ₂ CH ₄	427.14	809.53	National	30000 tonnes de déchets recyclés	30000 tonnes de déchets recyclés	51 256 800	97 143 600
Sous-total Déchets								432 960 000	731 880 000	

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

INDUSTRIE	Cimenterie	Substitution du Clinker dans la production du ciment	CO ₂	164.42	328.85	Figuil	50000 tonnes de ciment par jour	70000 tonnes de ciment par jour	41 105 000	82 212 500
	Aluminerie	Reductin de PFCs dans la production de l'aluminium	PFCs	139.53	232.55	Edéa	600000 tonnes d'aluminium par an	1000000 tonnes d'aluminium par an	34 882 500	58 137 500
	Sous-total Industrie								75 987 500	140 350 000
	Besoin financier total								4 674 788 700	7 169 303 600

a) *Objectif Global (mesures inconditionnelles et conditionnelles)*

Dans sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN3.0), le Cameroun élève son niveau d'ambition climatique en intégrant le soutien financier international à hauteur de 25% et fixant un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 41 % à l'horizon 2035, par rapport au scénario de référence (BAU 2035). Cet engagement renforcé reflète une progression notable par rapport à la deuxième version de la CDN, qui visait une réduction de 35 %. Pour atteindre cet objectif, 56 options de réduction ont été identifiées dans les secteurs clés, combinant des mesures inconditionnelles, que le pays s'engage à mettre en œuvre avec ses propres ressources, et des mesures conditionnelles, dépendantes d'un appui international adéquat. En termes absolus, la mise en œuvre des actions inconditionnelles permettra de réduire les émissions de 21565,96 Gg CO₂eq d'ici à 2035. Par ailleurs, sous réserve d'un soutien technique, financier et technologique approprié, un effort supplémentaire de réduction pourra être réalisé grâce aux mesures conditionnelles. Cette vision réaffirmée traduit l'engagement résolu du Cameroun à contribuer efficacement aux efforts globaux de lutte contre les changements climatiques, tout en renforçant sa résilience et en poursuivant son développement durable.

b) *Mesures inconditionnelles*

Le scénario des mesures inconditionnelles d'atténuation regroupe un ensemble d'options de réduction des émissions que le Cameroun s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN), en s'appuyant sur ses ressources internes, les capacités et en tenant compte de son contexte national. À l'horizon 2035, Il vise une réduction des émissions de GES de 14 % par rapport au scénario BAU, correspondant aux émissions estimées à 154250,0 Gg CO₂eq. La mise en œuvre de ces mesures permettra de réduire 21565,96 Gg CO₂eq, représentant 14 % des émissions projetées.

5. INFORMATIONS NECESSAIRES A LA CLARTE, LA TRANSPARENCE ET LA COMPREHENSION DE LA CDN

Informations visant à faciliter la clarté, la transparence et la compréhension (ICTU)	
1. Informations quantifiables sur le point de référence	
Type de contribution	Un objectif de réduction des émissions assorti d'actions d'atténuation et d'adaptation
a. Année(s) de référence, année(s) de base, période(s) de référence ou autre point de départ.	Année de Base : inventaire de GES 2022 Scénario de référence : BAU2035
b. Informations quantifiables sur les indicateurs de référence, leurs valeurs dans l'année/la période de référence (et, le cas échéant, dans l'année cible).	Pour l'année de base, l'inventaire indique que le Cameroun présente globalement une capacité d'absorption nette de l'ordre de 25 772,45 Gg CO ₂ eq. La mise en œuvre de ces mesures permettra de réduire 63157,46 Gg CO ₂ eq d'ici 2035. Ce bilan est largement influencé par les importantes absorptions réalisées par les forêts et autres puits de carbone (-144928,2 Gg CO ₂ eq), malgré des émissions significatives dans certains secteurs. Emissions BAU2035 : objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 41 % à l'horizon 2035, par rapport au scénario de référence (BAU 2035) En termes absolus, la mise en œuvre des actions inconditionnelles permettra de réduire les émissions de 21565,96 Gg CO ₂ eq d'ici à 2035. Par ailleurs, sous réserve d'un soutien technique, financier et technologique approprié, un effort supplémentaire de réduction de 63157,46 Gg CO ₂ eq.

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

c. Pour les stratégies, plans et actions visés à l'art. 4.6 de l'Accord de Paris, ou lorsque 1(b) ne s'applique pas : autres informations pertinentes.	N/A
d. Cible par rapport à l'indicateur de référence, exprimée numériquement (p. ex. pourcentage ou quantité de réduction).	<p>L'Objectif de réduction des émissions de GES est de 38% à l'horizon 2030 et 41% à l'horizon 2035. En valeur absolue, cet engagement inconditionnel se traduit par un niveau d'émissions estimé à 154250,0 Gg CO₂eq. La mise en œuvre de ces mesures permettra de réduire 63157,46 Gg CO₂eq réparti ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27% dans un scénario conditionnel (41591,49 Gg CO₂eq) • 14% inconditionnel (21565,96 Gg CO₂eq)
e. Sources de données utilisées pour quantifier le point de référence.	<p>Rapport national d'IGES en cours d'actualisation (2024), 4^{ème} Communication Nationale</p> <p>Les projections ont été faite à partir des données de l'inventaire national des émissions des GES élaboré en suivant les méthodologies et les lignes directrices du GIEC de 2006 dans le cadre de la 4^{ème} Communication Nationale sur les changements climatiques (QCN).</p> <p>Il est utile d'indiquer que les informations sur les indicateurs de références peuvent être mis à jour et recalculées en raison d'améliorations méthodologiques continues ou mise à dispositions d'informations pertinentes non disponibles avant.</p>
f. Circonstances dans lesquelles la Partie peut actualiser les valeurs des indicateurs de référence.	Dans le cadre de l'élaboration des projections pour le BTR et de la révision de la CDN, la Partie peut actualiser les valeurs des indicateurs de référence.
2. Calendriers et/ou périodes de mise en œuvre	
a. Le calendrier et/ou la période de mise en œuvre, y compris les dates de début et de fin, conformément à toute autre décision pertinente adoptée par la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA)	2026-2035
b. Qu'il s'agisse d'un objectif annuel ou pluriannuel, selon le cas.	L'Objectif de réduction des émissions de GES 41% soit 63157,46 Gg CO ₂ eq par rapport au BAU2035
3. Portée et champ d'application	
a. Une description générale de la cible	Engagement inconditionnel de réduction des émissions de GES de 14% (21565,96 CO ₂ eq.) en 2035 comparé au scénario BAU avec les niveaux de soutien international en vigueur en 2021 (23%) augmenté à 27% avec un soutien international plus important.
b. Les secteurs, gaz, catégories et réservoirs visés par la contribution déterminée au niveau national, y compris, le cas échéant, conformément aux lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)	<p>La CDN du Cameroun concerne l'ensemble de l'économie. Elle reflète toutes les Émissions et les absorptions anthropogéniques telles que rapportées dans la Troisième communication nationale et le premier rapport biennal comme définis par les lignes directrices 2006 du GIEC pour les secteurs</p> <p>Agriculture : CH₄ N₂O CO₂</p> <p>- Foresterie et Autres Affectations des Terres (AFAT) : CO₂, CH₄, N₂O</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Énergie : CO₂, CH₄, N₂O - Procédés Industriels et Utilisation Des Produits (PIUP) : CO₂, HFCs, N₂O, SF₆ - Déchets : CH₄, N₂O, CO₂ <p>Les principaux gaz concernés sont les gaz à effet de serre inclus dans les lignes directrices 2006 du GIEC notamment CO₂, CH₄, N₂O.</p>
<p>c. La façon dont la Partie a pris en considération les alinéas c) et d) du paragraphe 31 de la décision 1/CP.21 ;</p>	<p>La CDN du Cameroun conformément aux indications des lignes directrices 2006 du GIEC, a inclus toutes les catégories d'émissions ou d'absorptions anthropiques estimés dans les inventaires de gaz à effet de serre. Aucune source, aucun puits, aucune activité qui était inclus dans la version précédente de la CDN n'a été exclue.</p> <p>Toutes les sources et catégories prises en compte dans le rapport d'inventaire sont couvertes et contenues dans cette CDN</p>
<p>d. Les retombées bénéfiques dans le domaine de l'atténuation résultant des mesures d'adaptation et/ou des plans de diversification économique des Parties, y compris la description des projets, actions et initiatives ayant trait en particulier aux mesures d'adaptation et/ou aux plans de diversification économique des Parties.</p>	<p>Les mesures d'adaptation du Cameroun produisent d'importants co-bénéfices en atténuation à travers des actions concrètes et intersectorielles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le secteur agricole, la mise en œuvre de pratiques intelligentes face au climat (agroforesterie, riziculture bas-carbone, gestion durable des sols et des intrants) contribue à réduire les émissions de CH₄ et de N₂O tout en améliorant la sécurité alimentaire. - En foresterie et utilisation des terres la résilience des écosystèmes et les initiatives de restauration des paysages forestiers, de reboisement communautaire et de valorisation durable des produits forestiers non ligneux renforcent la séquestration du carbone. - Dans le secteur de l'énergie, la promotion des énergies renouvelables, de la cuisson propre et de l'efficacité énergétique réduit la dépendance aux combustibles fossiles et soutient la transition verte. - Enfin, les mesures de diversification économique, comme l'écotourisme, la transformation locale des ressources, la valorisation des déchets et le développement des chaînes de valeur vertes, participent à la création d'emplois durables, à la réduction de la pauvreté et à la limitation des émissions futures. <p>Ces synergies entre adaptation, atténuation et croissance inclusive s'inscrivent dans la Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) et positionnent le Cameroun sur la voie d'un développement résilient et bas carbone.</p>
<p>4. Processus de planification</p>	
<p>a. Des informations sur les processus de planification que la Partie a suivis pour élaborer sa contribution déterminée au niveau national et, si elles sont disponibles, sur les plans de mise en œuvre de la Partie, y compris, le cas échéant sur :</p>	
<p>i) Les dispositifs institutionnels nationaux, la participation du public et la collaboration avec les communautés locales et les peuples autochtones, en tenant compte des questions de genre ;</p>	<p>Le Cameroun s'est engagé dans une vision de développement résilient et sobre en carbone, alignée sur sa Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) et les objectifs de l'Accord de Paris.</p> <p>L'agenda climatique national repose sur une approche intégrée de planification, de gouvernance et de mise en œuvre multisectorielle, qui articule l'atténuation, l'adaptation, la finance climat et la résilience des communautés. Sur le plan institutionnel, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) assure la coordination nationale de la politique climatique, notamment à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Premier Ministre

	<ul style="list-style-type: none"> - Président CNFAC : Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable - Vice-Présidents : MINEPAT MINFI - le Comité National de Facilitation de la Mise en Œuvre de l'Agenda Climatique (CNFAC), organe multisectoriel chargé de la supervision technique et de la cohérence des actions ; - Coordination Nationale Changement Climatique et CDN ; - Coordination Régionale/Locale Changement Climatique et CDN ; - Groupes de travail (Atténuation, Adaptation, Finance, Recherches, MNV Genre) - Autres Parties Prenantes (CTD, OSC, ONG, PTF, Médias) <p>Cet agenda se déploie autour de priorités nationales clairement définies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accélération de la transition énergétique et promotion des énergies renouvelables ; - gestion durable des forêts et des terres pour maintenir le rôle de puits de carbone du bassin du Congo ; - développement d'une agriculture intelligente face au climat et de systèmes alimentaires résilients ; - renforcement des capacités institutionnelles et financières pour la mise en œuvre et le suivi de la CDN ; - intégration du genre, de la jeunesse et de la justice climatique dans toutes les politiques publiques. <p>L'ensemble de ces mécanismes confère au Cameroun un cadre institutionnel solide, participatif et cohérent pour la mise en œuvre de sa CDN 3.0 et la réalisation de ses objectifs de neutralité carbone et de résilience d'ici 2050.</p>
<p>ii) Les questions contextuelles, y compris, entre autres, selon le cas :</p>	
<p>a. La situation nationale, notamment la géographie, le climat, l'économie, le développement durable et l'élimination de la pauvreté ;</p>	<p>Position géographique : Grâce à sa large extension latitudinale (2-13°N sur plus de 1500km) et méridienne (9-16°E sur plus 800km) d'une superficie de 475 650 km², le Cameroun est bordé au nord-ouest par le Nigeria (sur 1 720 km), au nord par le Tchad (1 122 km), à l'est par la République Centrafricaine (822 km), au sud par le Congo (520 km), le Gabon (298 km) et la Guinée équatoriale (183 km). Il dispose à l'ouest d'une ouverture de 364 km de côte sur l'océan Atlantique.</p> <p>Stratégie Nationale de Développement 2020-2030: Croissance économique et transformation structurelle (porter le taux de croissance annuel de 4,5% à 8,1% en moyenne sur la période 202-2030 ; ramener le déficit de la balance commerciale de 8,8% du PIB en 2018 à 3% en 2030) ; réduction de la pauvreté et du sous-emploi (ramener le taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030) ; préservation environnementale et maîtrise des risques climatiques (renforcer les actions en matière de gestion durable des ressources naturelles, renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement durable et inclusif) ; renforcement de la Gouvernance (renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement).</p> <p>Climat : Le Climat contrasté du Cameroun se subdivise en deux grands domaines climatiques : le domaine équatorial et subéquatorial, au sud, et les domaines tropicaux au nord, tous deux comportant des nuances liées au relief (hautes terres) ou à la mer.</p>

	<p>Economie nationale : Au Cameroun, l'agriculture est et demeure le secteur prédominant de l'économie nationale, tant par sa contribution au PIB que pour les effets d'entraînement sur d'autres secteurs d'activité. Les principales cultures commerciales sont le cacao, le café, le tabac, le coton et les bananes et le poivre. Malgré des potentialités agricoles avérées, le Cameroun reste confronté au défi de nourrir convenablement une population en croissance rapide. L'agriculture, qui est extrêmement importante pour l'économie camerounaise, est naturellement sensible aux conditions climatiques. On estime toutefois que 72 % des unités de production (UP) seraient polyvalentes (concernées par les productions végétales et animales, et, dans la partie méridionale du pays, par la forêt, 25 % spécialisées dans les productions végétales, et 3 % spécialisées dans l'élevage).</p> <p>Le Cameroun ambitionne porter le taux de croissance annuel de 4,5% à 8,1% en moyenne sur la période 2020-2030 ; Porter la croissance du secteur secondaire (hors pétrole) à plus de 8% en moyenne ; Ramener le déficit de la balance commerciale de 8,8% du PIB en 2018 de 3% en 2030</p> <p>Développement durable : Le Cameroun envisage renforcer les actions en matière de gestion durable des ressources naturelles ;</p> <p>Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale pour garantir une croissance économique et un développement durable et inclusif (ODD 13, 14, 15)</p> <p>Lutte contre la pauvreté : le gouvernement camerounais dans sa déclaration de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSPL) adoptée en 1998 s'engage à poursuivre avec efficacité la lutte contre la pauvreté au Cameroun de manière à réduire considérablement et durablement la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté au moyen d'une croissance économique forte et durable, d'une meilleure efficacité des dépenses, des politiques de réduction de la pauvreté convenablement ciblées et du renforcement de la gouvernance. Ramener le taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030 ; Ramener le sous-emploi de 77% en 2014 à moins de 50% en 2030 ; Porter l'Indice du Capital Humain de 0,39 en 2018 à 0,55 et l'Indice de Développement Humain de 0,52 en 2016 à 0,70 en 2030.</p>
b. Les meilleures pratiques et l'expérience tirées de l'élaboration de la contribution déterminée au niveau national ;	<p>La CDN du Cameroun est élaborée dans un cadre de transparence facilement vérifiable. 43 Options de réduction (26 inconditionnelles et 17 conditionnées) sectorielles avec des objectifs quantifiables de réductions individuelles ont été identifiées avec leur coût de mise en œuvre.</p> <p>Le Cameroun a mis en place un groupe technique CDN constitué des Points Focaux sectoriels dédiée au suivi de la mise en œuvre des actions de la CDN. Ces points focaux sectoriels ont été impliqués et formés pour assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs actions.</p>
c. D'autres aspirations et priorités contextuelles reconnues lors de l'adhésion à l'Accord de Paris	NA
d. Des informations particulières applicables aux Parties, y compris aux organisations régionales d'intégration économique et à leurs États membres, qui se sont mises d'accord pour agir conjointement en application du paragraphe 2 de l'article 4 de l'Accord de Paris, notamment les Parties qui ont décidé	Le Cameroun agit à titre individuel pour la mise en œuvre de sa CDN 3.0. Toutefois, il participe activement à des cadres régionaux de coopération climatique tels que la l'UA, la CEMAC, la CEEAC, la COMIFAC, la Commission du Bassin du Congo, Commission du Bassin du Lac Tchad, Commission du Bassin du Niger... qui favorisent la coordination, le partage de données et le renforcement des capacités entre États membres d'Afrique centrale, sans constituer une contribution commune formelle.

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

<p>d'agir conjointement, et les termes de l'accord pertinent, conformément aux paragraphes 16 à 18 de l'article 4 de l'Accord de Paris ;</p>	
<p>e. La façon dont l'élaboration par la Partie de sa contribution déterminée au niveau national a été éclairée par les résultats du bilan mondial, conformément au paragraphe 9 de l'article 4 de l'Accord de Paris</p>	<p>L'élaboration de la CDN 3.0 du Cameroun, a été éclairée par les conclusions du premier Bilan mondial (COP28), qui appellent à une accélération de la transition énergétique (paragraphe 28) et à un rehaussement de l'ambition climatique (paragraphe 37). En réponse, le Cameroun a réévalué à la hausse son objectif de réduction des émissions à l'horizon 2030 conformément au GST paragraphe 37, en intégrant de nouvelles mesures liées à l'expansion des énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la promotion de la cuisson propre. Cette révision s'aligne sur la dynamique mondiale de sortie progressive des combustibles fossiles et sur les recommandations du GST pour renforcer la sécurité énergétique, la résilience économique et la neutralité carbone à long terme en renforçant les dispositifs de suivi, rapportage et vérification (MRV) pour améliorer la transparence et la mise en œuvre.</p>
<p>d) Chaque Partie ayant une contribution déterminée au niveau national au titre de l'article 4 de l'Accord de Paris, qui consiste en des mesures d'adaptation et/ou des plans de diversification économique à l'origine de retombées bénéfiques dans le domaine de l'atténuation conformément au paragraphe 7 de l'article 4 de l'Accord de Paris, doit soumettre des informations sur :</p>	
<p>i) La façon dont les conséquences économiques et sociales des mesures de riposte ont été prises en compte dans l'élaboration de la contribution déterminée au niveau national</p>	<p>La CDN 3.0 tient compte des impacts économiques et sociaux des politiques climatiques afin d'assurer une transition juste et inclusive. Les mesures privilégient la création d'emplois verts, la formation des jeunes et des femmes, la protection des moyens de subsistance des populations dépendantes des ressources naturelles et la réduction des inégalités. Des dispositifs d'accompagnement social et de reconversion professionnelle seront mis en place pour limiter les effets négatifs de la transition sur les secteurs vulnérables.</p>
<p>ii) Les projets, mesures et activités de nature particulière à mettre en œuvre pour contribuer aux retombées bénéfiques dans le domaine de l'atténuation, y compris des informations sur les plans d'adaptation produisant également des retombées bénéfiques dans le domaine de l'atténuation, qui peuvent viser, sans s'y limiter, des secteurs clés tels que l'énergie, les ressources, les ressources en eau, les ressources côtières, les établissements humains et la planification urbaine, l'agriculture et les forêts ; et les mesures de diversification économique, qui peuvent viser, sans toutefois s'y limiter, des secteurs tels que les activités manufacturières et l'industrie, l'énergie et les mines, les transports et les communications, la construction, le tourisme, l'immobilier, l'agriculture et la pêche.</p>	<p>Le Cameroun mettra en œuvre un portefeuille intégré d'actions à co-bénéfices atténuation-adaptation, axé sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énergie : développement des renouvelables, efficacité énergétique et cuisson propre ; - Forêts et terres : reboisement, agroforesterie et lutte contre la déforestation ; - Agriculture : pratiques intelligentes face au climat, élevage à faibles émissions, irrigation durable ; - Eau et zones côtières : gestion intégrée des ressources et infrastructures résilientes ; - Transports : mobilité électrique et amélioration de l'efficacité du parc ; - Économie verte : valorisation des déchets, écotourisme, transformation locale et innovation verte. <p>Ces mesures soutiennent la diversification économique, la croissance inclusive et la résilience climatique conformément à la SND 30 et aux engagements du Cameroun au titre de l'Accord de Paris.</p>
<p>5. Hypothèses et démarches méthodologiques, y compris celles concernant l'estimation et la comptabilisation des émissions anthropiques de gaz à effet de serre et, le cas échéant, des absorptions anthropiques</p>	

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

<p>a) Les hypothèses et démarches méthodologiques utilisées pour comptabiliser les émissions et les absorptions anthropiques de gaz à effet de serre correspondant à la contribution de la Partie déterminée au niveau national, conformément au paragraphe 31 de la décision 1/CP.21 et aux directives pour la comptabilisation adoptée par la CMA ;</p>	<p>L'approche méthodologique adoptée pour comptabiliser les émissions et absorptions anthropiques de gaz à effet de serre de la CDN du Cameroun est identique à celle utilisée dans l'inventaire de GES et est conforme aux orientations des lignes directrices 2006 du GIEC</p>
<p>b) Les hypothèses et démarches méthodologiques utilisées pour comptabiliser la mise en œuvre des politiques et mesures ou des stratégies dans la contribution déterminée au niveau national ;</p>	<p>Les mêmes hypothèses et approches sont utilisées pour rendre compte de la mise en œuvre des politiques et mesures ou stratégies dans la CDN.</p>
<p>c) Le cas échéant, des informations sur la façon dont la Partie tiendra compte des méthodes et directives en vigueur au titre de la Convention pour comptabiliser les émissions et absorptions anthropiques, conformément au paragraphe 14 de l'article 4 de l'Accord de Paris, selon qu'il convient</p>	<p>L'inventaire national actuel des GES du Cameroun élaboré dans le cadre de sa quatrième communication, a été fait conformément à la décision 24 / CP.19 et a utilisé les Lignes directrices 2006 du GIEC.</p>
<p>d) Les méthodes et paramètres de mesure du GIEC qui servent à estimer les émissions et les absorptions anthropiques de gaz à effet de serre</p>	<p>Méthodologies : Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires de gaz à effet de serre. Métriques : Potentiel de réchauffement Global (PRG) conformément aux orientations du quatrième rapport d'évaluation du GIEC (AR5). Les valeurs du Potentiel de réchauffement Global PRG utilisées sont : CO₂= 1 (par convention) CH₄ = 28 ; N₂O = 265 ; HFCs = 1 - 12 400.</p>
<p>e) Les hypothèses, méthodes et démarches propres à un secteur, à une catégorie ou à une activité, conformes aux lignes directrices du GIEC, selon qu'il convient, y compris, le cas échéant</p>	
<p>i) La démarche suivie pour traiter les émissions et les absorptions ultérieures des perturbations naturelles sur les terres exploitées ;</p>	<p>Toutes les estimations des émissions et absorptions issues de l'inventaire national des GES du Cameroun inclus dans la CDN, ont été faites sans approche spécifique pour exclure les émissions issues des perturbations naturelles.</p>
<p>ii) La démarche suivie pour comptabiliser les émissions et les absorptions des produits ligneux récoltés</p>	<p>Les produits ligneux récoltés informels ont été estimés</p>
<p>iii) La démarche suivie pour traiter les effets de la structure des classes d'âge dans les forêts ;</p>	<p>Les effets de la structure des classes d'âge dans les forêts n'ont pas été pris en Considération.</p>
<p>f) Les autres hypothèses et démarches méthodologiques utilisées pour comprendre la contribution déterminée au niveau national et, le cas échéant, estimer les émissions et les absorptions correspondantes, notamment :</p>	
<p>i) La façon dont les indicateurs de référence, le(s) niveau(x) de référence, y compris, le cas échéant, les niveaux de référence propres à un secteur, à une catégorie ou à une activité, sont construits, y compris, par exemple, les principaux paramètres, hypothèses, définitions, méthodes, sources de données et modèles utilisés ;</p>	<p>L'inventaire national des émissions de GES de 2022, les scénarios Business As Usual ont été réalisés suivant les lignes directrices du GIEC de 2006 ainsi que sur la base des informations et données reçus des sectoriels en fonction de la stratégie national de développement du pays à l'horizon 2030. Les scénarios d'atténuation ont été élaborés à partir des données des Statistiques nationales, des données sur les activités sectorielles et l'utilisation du modèle <i>Greenhouse-gases Abatement Costs Model</i> (GACMO) des émissions de GES à l'horizon 2035, version du 01 Janvier 2025.</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

<p>ii) Pour les Parties dont les contributions déterminées au niveau national contiennent des éléments autres que des gaz à effet de serre, des informations sur les hypothèses et les démarches méthodologiques utilisées en rapport avec ces éléments, selon que de besoin ;</p>	<p>NA</p>
<p>iii) Pour les facteurs de forçage climatique inclus dans les contributions déterminées au niveau national qui ne sont pas visés par les lignes directrices du GIEC, des informations sur la manière dont ces facteurs sont estimés ;</p>	<p>NA</p>
<p>iv) D'autres informations techniques, selon que de besoin ;</p>	<p>NA</p>
<p>g) L'intention de recourir à la coopération volontaire au titre de l'article 6 de l'Accord de Paris, le cas échéant.</p>	<p>Le Cameroun est favorable pour une participation aux mécanismes financiers et de coopération prévue à l'article 6 de l'Accord de Paris. Le Cameroun envisage aussi renforcer ses capacités pour une participation efficace aux mécanismes de l'article 6.</p>
<p>6. La manière dont la Partie considère que sa contribution déterminée au niveau national est équitable et ambitieuse compte tenu de sa situation nationale</p>	
<p>a) La manière dont la Partie considère que sa contribution déterminée au niveau national est équitable et ambitieuse compte tenu de sa situation nationale ;</p>	<p>La CDN 3.0 révisée du Cameroun revoit à la hausse ses ambitions de réduction par rapport à la première version de sa CDN, en indiquant un objectif de 41% de réduction à l'horizon 2035 par rapport au scénario BAU. Cet objectif de réduction est reparti en objectif inconditionnel de 14% et conditionne 27% à l'appui de la communauté internationale. Ce nouvel engagement traduit la forte volonté du Cameroun à augmenter de façon significative son ambition en matière d'atténuation quand on sait que sa précédente CDN affichait une volonté de réduction de 35% des émissions de GES à l'horizon 2030. Tout ceci est en phase avec les objectifs de développement du pays.</p>
<p>b) Des considérations d'équité, y compris une réflexion sur l'équité ;</p>	<p>Équité : Avec moins de 0,1% des émissions totales de GES mondiales en 2010, les émissions du Cameroun par habitant sont très disproportionnellement basses comparées à la moyenne mondiale. De plus, le bilan des émissions montre que le Cameroun demeure un puits carbone avec une capacité de séquestration deux fois supérieur à ses émissions. Historiquement parlant, le Cameroun a toujours eu un taux d'émission très faible et une accumulation des émissions historiques extrêmement basse comparée à celles des pays industrialisés. Cela prouve la très faible responsabilité du Cameroun relativement aux causes anthropiques du changement climatique. Le pays a une grande vulnérabilité aux impacts du changement climatique non seulement en raison de son exposition, mais aussi à cause de sa faible capacité globale d'adaptation. Néanmoins, en reconnaissant les responsabilités communes, mais différenciées, formulées sous la CCNUCC et reconfirmées dans l'Accord de Paris, le Cameroun vise à assumer une contribution d'atténuation des émissions de GES plus significative que celle qui lui serait conforme selon sa responsabilité historique. Cela est basé sur la conception d'une idée d'équité globale ainsi que sur le constat de l'urgence planétaire dans laquelle l'humanité dans son ensemble est engagée.</p>

<p>c) La manière dont la Partie a pris en compte le paragraphe 3 de l'article 4 de l'Accord de Paris ;</p>	<p>Le Cameroun présente une actualisation de sa contribution déterminée au niveau national au titre de l'Accord de Paris pour la période 2026-2035, conformément aux articles 4.2, 4.9 et 4.11 de l'Accord de Paris, aux paragraphes 23 et 24 de la décision 1/CP.21 et aux autres dispositions pertinentes de l'Accord. La CDN 3.0 actualisée représente une progression par rapport à la précédente CDN, et affiche un niveau d'ambition de réduction des émissions revu à la hausse par rapport à la précédente CDN 2.0.</p>
<p>d) La manière dont la Partie a pris en compte le paragraphe 4 de l'article 4 de l'Accord de Paris ;</p>	<p>Conformément à l'article 4.4 de l'Accord de Paris, La CDN actualisée du Cameroun présente un objectif absolu de réduction des émissions de GES à l'échelle de l'économie nationale.</p>
<p>e) La manière dont la Partie a pris en compte le paragraphe 6 de l'article 4 de l'Accord de Paris.</p>	<p>NA</p>
<p>7. La façon dont la contribution déterminée au niveau national concourt à la réalisation de l'objectif de la Convention tel qu'énoncé à son article 2</p>	
<p>a) La façon dont la contribution déterminée au niveau national concourt à la réalisation de l'objectif de la Convention tel qu'énoncé à son article 2</p>	<p>Le Cameroun est confiant que sa CDN actualisée est en droite ligne avec l'objectif de la CCNUCC et avec à long terme celui de l'Accord de Paris, comme indiqué aux points 6a et 6b plus haut. La CDN 3.0 du Cameroun représente la contribution du Cameroun aux objectifs de l'article 2 de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) notamment : stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau qui empêcherait l'interférence dangereuse et anthropique avec le système climatique. Les sections 4 et 6 détaillent l'ambition d'atténuation du Cameroun qui contribuera à la réalisation de l'article 2 de la CCNUCC.</p>
<p>b) La façon dont la contribution déterminée au niveau national concourt à l'alinéa a) du paragraphe 1 de l'article 2 et au paragraphe 1 de l'article 4 de l'Accord de Paris.</p>	<p>Les sections 4 et 6 explicitent l'ambition de réduction des émissions de GES du Cameroun qui contribuera donc à sa manière à la réalisation de l'article 2 de la CCNUCC.</p>

6. COMMUNICATION RELATIVE A L'ADAPTATION

Déjà confronté à une montée des températures, le Cameroun voit sa vulnérabilité climatique s'accroître à travers une intensification des phénomènes extrêmes et une perturbation croissante des écosystèmes. Les données précédentes de la CDN 2.0 indiquaient une tendance généralisée à la hausse des températures dans les cinq zones agroécologiques (ZAE) du pays. Dans la zone soudano-sahélienne, les projections annonçaient une augmentation progressive de +0,7 °C en 2025 à +4,8 °C en 2100. Les quatre autres ZAE ont connu une évolution similaire, allant de +0,6 °C à +3,6 °C sur la même période. Cette trajectoire annonce des impacts majeurs sur l'agriculture, les ressources en eau et les écosystèmes. Il devient urgent de renforcer la résilience nationale.

Les projections annoncent une **baisse généralisée des précipitations** sur plusieurs zones agroécologiques du Cameroun, malgré une hausse ponctuelle dans certaines régions. La zone soudano-sahélienne pourrait devenir **plus sèche mais localement plus intense**, avec des pluies concentrées dans le temps et l'espace. D'ici 2040, des **réductions allant de -1 jusqu'à -5 %** sont attendues dans les Hautes Savanes et les Hauts Plateaux, et de **-2 % jusqu'à 0%** dans la zone forestière bimodale. Seule la zone côtière pourrait enregistrer une **légère hausse (0 à +2 %)**, (Etude vulnérabilité, 2021). . À l'horizon

2100, les précipitations pourraient varier de **-12 à +20 mm par mois**, soulignant une **forte variabilité interannuelle** sur l'ensemble du territoire.

De plus, dans certaines régions, le réchauffement climatique va entraîner la diminution des rendements des cultures, de la productivité du bétail et des pénuries en eau. Les phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations devraient être plus fréquents, avec des impacts négatifs sur la santé et la vie humaine. Toutefois la ZAE soudano Sahélienne (exposés à la sécheresse, à la désertification et aux inondations extrêmes) et la zone côtière (durement éprouvée par les inondations et la montée du niveau de la mer) sont les plus vulnérables.

Aussi, les projections climatiques au Cameroun montrent-elles l'augmentation de la fréquence et de l'amplitude des événements extrêmes suivants :

- **Les sécheresses** : en ZAE soudano sahélienne. Compte tenu de l'aridité du climat, les sécheresses vont s'intensifier. Il faudra prévoir en moyenne cinq sécheresses par décennie pour un bilan d'au moins 500 morts par événements dans la ZAE soudano sahélienne (*Etude vulnérabilité, 2021*).
- **Les inondations** : elles vont augmenter en nombre et en intensité dans les ZAE soudano sahélienne, côtière et forestière à pluviométrie bimodale. En effet, les projections montrent au moins cinq à dix inondations par an suivant l'intensité de pluies (*MINEPDED, 2015, Tchindjang, 2013, Etude vulnérabilité, 2021*) ;

L'augmentation significative de la population (29.12 millions d'habitants, INS 2025) suscite de nombreux défis en termes de bien-être économique et social qui est grandement tributaire de la viabilité des principaux secteurs de développement. De plus, la population exposée annuellement aux aléas climatiques est passée de 320 000 (MINEPDED 2015) à environ 3 000 000 âmes (*Etude vulnérabilité, 2021*). Les tendances observées ci-dessus augurent des défis pluriels croissants, notamment d'ordres économiques et financiers, scientifiques ou technologiques. En effet, les conséquences des changements climatiques pourraient réduire les efforts du Cameroun destinés tant au développement d'une économie forte diversifiée et compétitive, qu'au renforcement de l'unité nationale, la consolidation du processus démocratique ; et par conséquent limiter la réalisation de l'émergence de la « vision 2035 ».

Fort de ces constats, il ressort que l'adaptation aux changements climatiques revêt toute son importance. Elle est définie comme un processus permettant aux sociétés de s'ajuster en réponse aux modifications de leur environnement, afin de limiter les impacts négatifs des changements climatiques, voire de bénéficier de conséquences positives. Les stratégies d'adaptation visent à augmenter la résilience et réduire la vulnérabilité des milieux, des organisations, des collectivités et des individus face aux effets connus ou anticipés de l'évolution du climat. La mise en place de telles actions gagne à être combinée avec les mesures de lutte contre les changements climatiques, qui visent notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre³.

L'objectif et la vision du Cameroun pour l'adaptation c'est qu'en 2035, « *les changements climatiques dans les cinq zones agro-écologiques du Cameroun sont complètement intégrés au développement durable du pays, réduisant ainsi sa vulnérabilité, et transformant même le problème des changements climatiques en une solution/opportunité de développement. Ainsi les Camerounais particulièrement les*

3 VIVRE EN VILLE (2013). « Adaptation aux changements climatiques », *Collectivitesviables.org*, Vivre en Ville, décembre 2013

<http://collectivitesviables.org/articles/adaptation-aux-changements-climatiques.aspx>

femmes, les enfants et les personnes vulnérables et les secteurs économiques du pays vont acquérir une plus grande résilience et une plus grande capacité d'adaptation aux impacts négatifs des changements climatiques.

6.1. Les priorités de l'adaptation et la résilience au Cameroun

L'ensemble des projets présentés correspondent aux axes stratégiques définis par la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030, le PNACC ainsi qu'au PNC. La présente CDN prend en compte les priorités des CTD et les piliers de la SND30. Elle comprend 24 actions d'adaptation évaluées à un coût total de 33 763,57 Millions USD, soit 18 569,963 Milliards de FCFA. Dans le cadre de la CDN actualisée, certains projets sectoriels ont été revus, d'autres ont été reformulés et un classement de fiches de projets par secteur a été fait pour les besoins de cohérence, et de priorités par piliers de la SND3

Tableau 6: Les priorités de l'adaptation et la résilience au Cameroun

Secteur	Actions/Options	Co-Bénéfices	Indicateurs	Coût en Millions USD	Zones d'interventions	Acteurs de mise en œuvre
FORETS ET AFFECTATIONS DES TERRES	Mise en cohérence des plans de développement locaux avec les schémas régionaux d'aménagement et du développement durable du territoire.	Gestion des ressources naturelles Renforcement de la résilience locale : communautés mieux protégées contre les impacts climatiques grâce à un aménagement des zones à risques.	Nombre de plans locaux (élaborés ou actualisés) mis en cohérence avec les schémas régionaux d'aménagement et du développement durable du territoire	650	Toutes les ZAEs	MINEPAT, MINDEVEL, MINFOF, CTD, MINEPDED
	Sécurisation des Aires Protégées des incursions	Régulation du climat et stockage du carbone par les forêts intactes Réduction des coûts liés à la restauration des paysages dégradés	Superficie totale des forêts intactes protégées. Nombre de patrouilles ou missions de surveillance réalisées Nombre de points de contrôle ou postes de garde opérationnels	220	Toutes les ZAEs	MINFOF, MINEPDED, MINDCAF
Sous Total Forêts et Affectations des Terres				870		
AGRICULTURE	Mettre en œuvre une agriculture climato-intelligente pour renforcer la résilience	Accroître durablement la productivité et les revenus agricoles	Nombre d'agriculteurs formés aux pratiques d'Agriculture climato-Intelligentes	1074,2	Toutes les ZAEs	MINADER, MINEPDED, MINRESI (IRAD)
				34	Toutes les ZAEs	MINT/DMN ONACC

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	<p>Renforcer la production des informations agrométéorologiques</p>	<p>Renforcer la résilience et l'adaptation aux chocs climatiques</p> <p>Réduire ou éviter les émissions de gaz à effet de serre</p>	<p>Taux de pertes pré et post-récolte liées aux aléas climatiques</p> <p>Nombre de stations agrométéorologiques fonctionnelles</p>			
	<p>Production du bio engrais et utilisation des inhibiteurs de nitrification</p>	<p>Réduction des émissions dues à la substitution par les engrais chimiques</p> <p>- Réduction des émissions due à l'utilisation des inhibiteurs</p>	<p>Nombre d'agriculteurs utilisateurs du bio-engrais</p> <p>Taux d'émissions évitées par la substitution aux engrais chimiques</p> <p>Surface agricole traitée avec des inhibiteurs de nitrification</p> <p>Reduction des émissions de N2O</p> <p>Nombre ou % d'agriculteurs utilisant des inhibiteurs</p>	500	Toutes les ZAEs	
	<p>Améliorer les investissements dans l'adaptation et renforcer la résilience des communautés aux effets néfastes du changement climatique</p>	<p>Valoriser les savoirs traditionnels et les solutions fondées sur la nature pour intégrer les connaissances autochtones dans les plans d'adaptation.</p> <p>Promouvoir des projets pilotes et des programmes de mentorat pour initier les jeunes aux métiers verts et au leadership climatique.</p>	<p>Nombre de pratiques traditionnelles identifiées comme solutions climatiques</p> <p>Nombre de communautés autochtones impliquées dans la documentation des savoirs</p> <p>Nombre d'ateliers ou sessions de mentorat réalisés</p>	562.8	Toutes les ZAEs	<p>MINADER</p> <p>MINEPIA</p> <p>MINDEVEL</p> <p>CTD</p> <p>MINEPAT</p> <p>MINFI</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	Renforcer la transition agroécologique des filières prioritaires	Séquestration du carbone Amélioration de la production	Nombre d'hectares cultivés sous système agroécologique	342	Toutes les ZAEs	MINADER MINFOF MINEE MINEPAT
Sous Total Agriculture				2513		
ENERGIE	Améliorer l'approvisionnement énergétique durable	Réduction des GES dans le secteur de l'énergie Amélioration de l'accès à l'électricité propre Réduction des maladies pulmonaires	Capacité installée en énergies renouvelables (solaire, éolien, hydro, biomasse)	3785	Toutes les ZAEs	MINEE MINEPAT MINFI MINEPDED MINHDU MINSANTE CTD
	Mise en place d'un système de transport multimodal bas carbone en milieu urbain	Réduction des GES du secteur des transports	Pourcentage de matériel roulant propres en circulation (Tramway, BRT, voitures électriques, vélo...)	2543	Toutes les ZAEs	MINT MINTP MINHDU MINFI MINEPAT MINDEVEL MINEE CTD
Sous Total Energie				6328		
INFRASTRUCTURES ET ASSAINISSEMENT	Construction des infrastructures résilientes au climat et renforcement de la résilience des systèmes et des corridors de transport nationaux, (régionaux, urbains et ruraux)	Réduction des risques de catastrophes Valorisation de matériaux plus durables et résistants au climat Diminution des embouteillages et des interruptions de transport grâce à des infrastructures robustes, ce qui réduit les	Nombre ou proportion d'infrastructures (routes, ponts, gares, ports, etc.) construites ou réhabilitées selon des normes de résilience climatique Nombre d'infrastructures de stockage et régulation d'eau, résilientes construites	6375.4	Toutes les ZAEs	MINEE MINADER MINTP MINEPDED MINHDU MINDEVEL MINESUP MINESEC MINEDUB MINJEC MINEFOP CTD

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		émissions de GES et la consommation énergétique.				Secteurs privés
	Gestion intégrée des ressources en eau	Rationalisation de l'utilisation de l'eau par l'utilisation d'équipements efficaces	Nombre d'infrastructures construites dans le cadre de la GIRE Volume de boues de vidange traités Volume d'eaux usées traitées	179.65	ZAE sahélienne, hautes savanes et hauts plateaux	
	Construction des systèmes d'assainissement résilients au changement climatique ;	Réduction de la consommation d'énergie et les émissions indirectes.		850	Toutes les ZAEs	
	Construction des stations de traitement des boues de vidanges	Reduction de déversement des boues de vidanges dans la nature afin de limiter la pollution des écosystèmes aquatiques		1974	Toutes les ZAEs	
	Construction des infrastructures scolaires résilientes face aux aléa climatiques	Construire ou réhabiliter des infrastructures scolaires résilientes face aux aléa climatiques		342	ZAE sahélienne, hautes savanes et hauts plateaux	
Sous Total Infrastructures et assainissement				9721,05		

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

DECHETS	Développement des initiatives sur l'économie circulaire et soutien à la création des emplois verts dans le secteur du recyclage des déchets	Réduction des émissions de méthane des décharges grâce à la valorisation organique (compost, méthanisation).	Quantité de déchets organiques valorisés (t/an) : compost, méthanisation, biométhanisation.	65	Toutes les ZAEs	MINEPDED MINHDU MINDEVEL CTD Secteurs privés
	Gestion intégrée et valorisation des déchets	Création d'emplois verts (collecte, tri, recyclage, méthanisation).	Nombre d'emplois verts créés	34	Toutes les ZAEs	
	Création des décharges contrôlées	Développement d'initiatives locales de valorisation énergétique et matérielle.	Quantité de matériaux recyclés (t/an) : plastique, papier, métal, verre.	100	Toutes les ZAEs	
Sous Total Déchets				199		
INDUSTRIE	Adopter des technologies bas carbone dans les procédés industriels	Réduction significative des émissions directes de CO ₂ et autres GES dans les industries. Réduction des maladies pulmonaires	<i>Taux de réduction des émissions directes</i> <i>Nombre d'entreprises ayant adopté la norme ISO 14091</i> Nombre d'entreprises ayant adopté des technologies bas carbone	2765,32	Toutes les ZAEs	MINMIDT MINEPDED MINEE ANOR Secteur privé
Sous Total Industrie				2765,32		
TRANSVERSALE	Gestion des pertes et dommages liés aux changements climatiques	Soutenir les communautés vulnérables face aux catastrophes	Nombre de pertes et dommages liés aux changements climatiques gérées	150	Toutes les ZAEs	MINRESI, MINSANTE MINESUP MINESEC MINEDUB MINJEC MINEFOP Secteur Privé
	Renforcer les synergies Recherche Scientifique-Développement et valorisation des résultats de la recherche	Développement de l'innovation technologique nationale Réduction de la dépendance technologique envers l'extérieur	Nombre d'innovations issues de la recherche adoptées par les secteurs clés Nombre de partenariats ou plateformes de collaboration entre institutions de recherche et secteurs clés (agriculture,	10	Toutes les ZAEs	

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		Amélioration de la productivité dans les secteurs de développement (agriculture, industrie, énergie...).	énergie, santé, industrie, environnement, etc.)			
	Adaptation du système national de santé aux effets des changements climatiques.	Amélioration dans la prise en charge des urgences médicales, des hospitalisations et de la gestion des déchets hospitaliers Renforcement de la résilience communautaire par la prévention, la sensibilisation et la formation	Nombre d'établissements de santé intégrant un plan d'adaptation climatique Nombre de campagnes de sensibilisation sur les risques sanitaires liés au climat	9832.2	Toutes les ZAEs	
	Introduction dans le secteur de l'éducation et de la formation des modules liés aux changements climatiques	Amélioration des connaissances sur les thématiques climatiques	Nombre de programmes scolaires comportant des sujets liés au climat Nombre de modules développés	15	Toutes les ZAEs	
	Renforcement des capacités des acteurs clés sur les questions liées aux Changements Climatiques	Prise de décisions appropriées et adaptées	Nombre d'ateliers organisés et d'acteurs formés	10	Toutes les ZAEs	
Sous Total Transversale				11 367,2		
Grand Total				33 763,57		

7. Pertes et dommages

Le Cameroun est un pays vulnérable aux impacts du changement climatique. Dans ce cadre, on peut citer :

- Les inondations dévastatrices de 2024 dans la région de l'Extrême Nord qui ont affecté près de 400 000 personnes particulièrement dans les départements du Mayo-Danay et du Logone et Chari
- Les inondations fluviales et pluviales de 2020 à Douala dans la région du Littoral qui ont touché de nombreux quartiers
- Les inondations fortes de 2012 à Yagoua et à Maga
- Les chaleurs extrêmes pouvant atteindre des pics de température atteignant 48% au mois de mai dans la région du Nord du pays et les périodes les plus chaude jusqu'à 34 °C à Douala en Février.

Les événements précédemment cités causent des pertes et dommages importants tant physiques qu'économique aggravant ainsi la pauvreté de nos populations. Le gouvernement s'est engagé à mettre en place des mesures pour prévenir et atténuer les risques liés aux changements climatiques. Toutefois, en cas de catastrophe naturelle, les besoins en financement pour réparer ou compenser les pertes économiques (infrastructure, moyen de subsistance, etc) et non économique (perte de vie humaine, patrimoine culturel, perte de la biodiversité, etc) sont largement supérieur à nos capacités financières nationales.

8. INTEGRATION TRANSVERSALE : GENRE

8.1. Diagnostic genre et inclusion

La prise en compte du genre dans la lutte contre les changements climatiques constitue aujourd'hui une priorité nationale. La mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptations décrites dans cette CDN prennent en compte la manière dont les impacts du changement climatique affectent de manière différenciée les groupes vulnérables notamment : les enfants, les femmes, les personnes âgées, les jeunes, les Peuples Autochtones, Communautés Locales. Les femmes rurales, en particulier, subissent les conséquences de la dégradation des terres, de la rareté de l'eau et de la dépendance au bois-énergie, ce qui limite leur capacité d'adaptation et accentue les inégalités existantes.

Le Cameroun, à travers la présente CDN, s'engage à faire du genre un levier central de résilience, de justice climatique et de durabilité. Cette approche est alignée sur la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30), la Politique Nationale Genre, et les engagements internationaux du pays, notamment la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Objectifs stratégiques

L'intégration du genre dans la présente CDN introduit quatre principaux objectifs :

- Institutionnaliser le genre dans la gouvernance climatique et les processus décisionnelles à tous les niveaux ;
- Garantir un accès équitable des Femmes et autres groupes vulnérables aux financements, aux technologies vertes et aux opportunités économiques ;

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

- Renforcer les capacités des acteurs à intégrer dans la planification, la budgétisation et le suivi des actions climatiques ;
- Mettre en place un système de suivi-évaluation genré fondé sur des données désagrégées par sexe, âge, catégorie sociale.

8.2. Actions spécifiques par secteur

Le tableau 8 illustre la mainstreaming du genre dans les six secteurs clés de la présente CDN .

Tableau 7: Priorité de l'intégration du Genre dans la CDN

Mesures des cibles clés d'intégration du genre		Ambition		
		CDN 3.0		
Secteur	Mesure/Option sensible au genre	Co-Bénéfices	Indicateurs Quantitatifs ou Cibles Associées	Acteurs de mise en œuvre
AFAT	Intégrer les groupes vulnérables notamment les femmes dans la restauration des paysages et la gestion durable des forêts	Renforcement du leadership dans la gouvernance foncière	40% des femmes impliquées dans les comités de gestion forestière	MINEPDED, MINADER, MINPROFF, CTD, ONG Locales
	Faciliter l'accès des groupes vulnérables notamment les femmes à la propriété foncière	Réduction des conflits fonciers entravant les projets climatiques	Allouer 30% des revenus carbone des projets verts aux coopératives de Femmes, jeunes, handicapés et peuples autochtones (cible : 2028).	
	Renforcement des capacités des groupes vulnérables en leadership féminin dans la gouvernance foncière	Séquestration carbone accrue et sécurité alimentaire améliorée		
Agriculture	Développer des projets intégrant les femmes et peuples autochtones dans l'agriculture intelligente face au climat (semences résilientes, irrigation durable)	Amélioration des revenus ruraux	10 000 agricultrices formées en pratiques climato-intelligentes	MINADER, MINEPDED, MINPMEESA, MINPROFF, ONG agricoles
	Développer des chaînes de valeur inclusives pour les produits agricoles et forestiers non ligneux (PACL)	Réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité	200 coopératives féminines soutenues d'ici 2030	
	Promouvoir les coopératives agricoles féminines et des communautés autochtones	Sécurité alimentaire renforcée		
Energie	Appuyer les initiatives féminines d'accès à l'énergie propre (biogaz, solaire domestique) à travers un fonds d'appui	Réduction du temps consacré à la collecte de bois	5 000 femmes formées aux métiers de l'énergie propre	

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	Procéder à la certification de la résilience climatique des infrastructures énergétiques	Création d'emplois verts féminins	30 % d'entreprises d'énergie verte dirigées par des femmes d'ici 2030	MINEE, MINFI, MINPROFF, CNJC, ONG énergie, partenaires privés
	Former les femmes, jeunes, et Communautés Locales aux métiers techniques des énergies renouvelables	Amélioration de la santé domestique.		
	Mettre en place des microfinancements pour les équipements verts			
Transport	Promouvoir la participation des femmes et jeunes dans la planification et la gestion du transport durable	Réduction de la pollution urbaine	1 000 femmes formées dans les métiers du transport durable d'ici 2030 20 projets de mobilité verte féminine appuyés	MINT, MINEPDED, MINPROFF, CNJC, partenaires privés
	Appuyer les initiatives de mobilité verte dirigées par des groupes vulnérables (taxi solaire, vélo électrique)	Inclusion socioéconomique		
	Former les femmes aux métiers de la maintenance et de la logistique durable	Amélioration de la mobilité urbaine		
Déchets	Appuyer les PME dirigées par des femmes et peuples autochtones dans la valorisation des déchets (compostage, recyclage, biogaz)	Réduction des émissions de méthane	100 projets verts féminins soutenus d'ici 2028 25 % des PME de gestion des déchets détenues par des femmes	MINDDEVEL, MINEPDED, MINFI, CTD, ONG environnementales
	Former les jeunes, les femmes et les PACL à la collecte et au tri des déchets	Création d'emplois verts locaux		
	Soutenir l'innovation verte féminine (startups environnementales)	Amélioration de la salubrité urbaine		

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

Industrie	Promouvoir les femmes entrepreneures dans les industries vertes (textile éco-responsable, cosmétiques bio, recyclage industriel)	Emplois verts inclusifs	25 % d'entreprises industrielles certifiées genre-climat d'ici 2030	MINMIDT, MINPMEESA, MINEPDED, GICAM, partenaires techniques
	Appuyer la certification genre-climat des entreprises	Innovation durable	500 femmes entrepreneures industrielles soutenues	
	Introduire la responsabilité sociale environnementale genrée dans les normes industrielles	Réduction de l'intensité carbone industrielle		

9. CADRE DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI (MNV)

Le Cameroun prendra les mesures suivantes pour mettre en œuvre cette CDN, en assurer le suivi et le cas échéant l'actualisation.

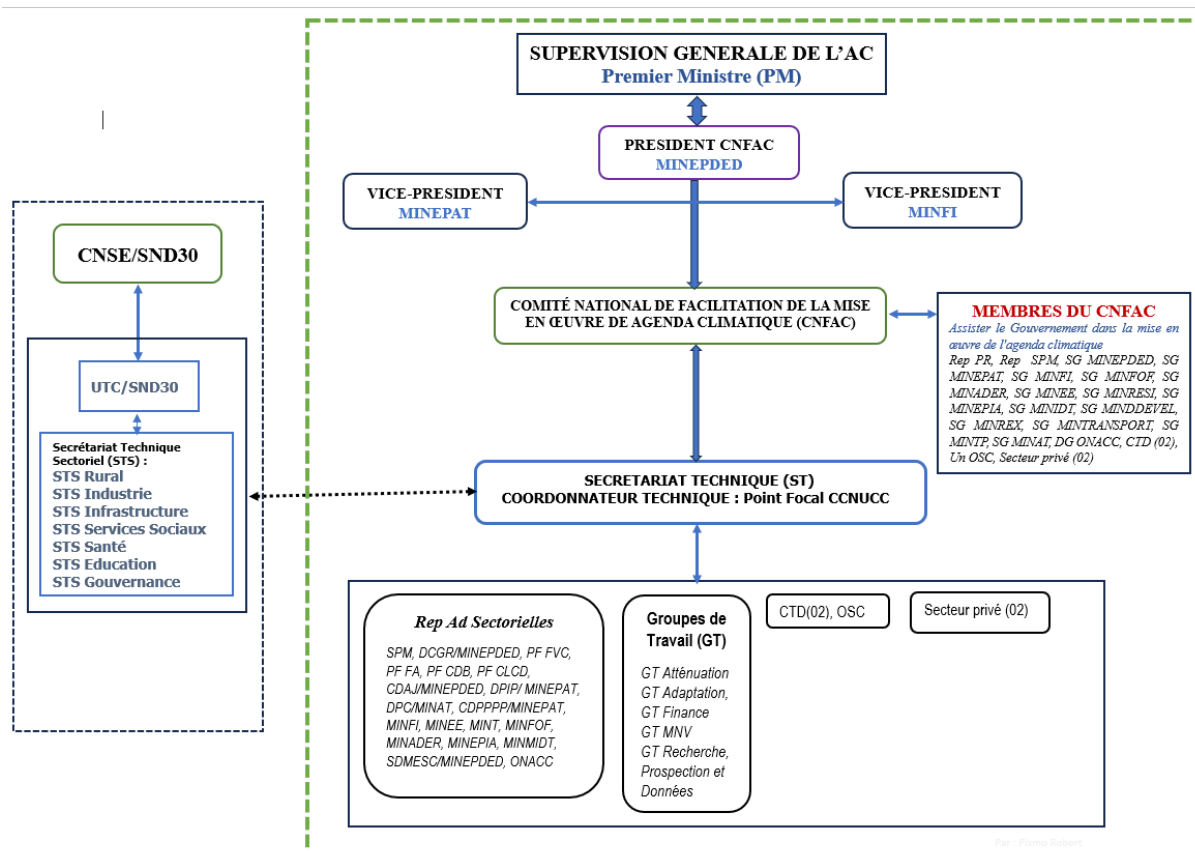


Figure 2: Dispositif institutionnel de mise en œuvre de la CDN

La Contribution Déterminée au niveau National consacre la gouvernance climatique comme un pilier essentiel pour assurer une coordination efficace, inclusive et transparente de l'action climatique au Cameroun. Cette gouvernance vise à garantir la cohérence des politiques, la mobilisation des ressources, l'implication des parties prenantes et l'alignement des engagements nationaux avec les accords internationaux. Le cadre de gouvernance climatique repose sur les principes d'inclusion, de transparence, de décentralisation, de participation et de durabilité/équité. Ces principes favorisent la prise en compte des besoins des populations locales, la responsabilisation des acteurs et l'équité dans l'accès aux ressources et financements climatiques.

Le Cameroun est parti aux principaux instruments internationaux (CCNUCC, Protocole de Kyoto, Accord de Paris). Cependant, le pays ne dispose pas encore d'une loi spécifique sur le climat, ce qui entraîne une fragmentation institutionnelle. Pour pallier cela, l'Arrêté n°00002/CAB/MINEPDED du 21 mai 2024 crée un cadre institutionnel de coordination et de suivi de l'Agenda climatique, structurant la gouvernance autour des niveaux national, régional et local.

Arrangement institutionnel

- Le Premier Ministre assure la coordination générale des politiques climatiques.
- Le MINEPDED, en tant que point focal politique et opérationnel de la CCNUCC, est l'autorité centrale de coordination de l'Agenda climatique. Il élabore les politiques, coordonne les interventions

intersectorielles et supervise la mise en œuvre via le Comité National de Facilitation, principal organe de concertation entre administrations et partenaires.

- Les ministères sectoriels (Forêts, Agriculture, Énergie, Transport, Finances, Économie, etc.) intègrent les dimensions climatiques dans leurs politiques respectives et assurent la mise en œuvre des actions sectorielles d'atténuation et d'adaptation.
- Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) jouent un rôle clé à travers les plans climat-air-énergie territoriaux, appuyées par le FEICOM et d'autres instruments comme le PROLOG, favorisant la résilience communautaire et le financement local basé sur la performance.
- L'ONACC et les institutions de recherche soutiennent la collecte des données, la modélisation et l'innovation scientifique pour appuyer la décision publique.

Malgré les avancées, la gouvernance climatique camerounaise fait face à plusieurs défis : insuffisance de concertation intersectorielle, faible appropriation par le secteur privé et les OSC, lacunes réglementaires et absence de sanctions, difficulté d'accès aux financements internationaux, fragmentation des données et faible valorisation de la recherche.

Pour y remédier, la CDN recommande des réformes institutionnelles, un renforcement des capacités locales, une budgétisation sensible au climat (BSC), et une meilleure synergie verticale et horizontale des actions entre le national et le local.

Acteurs	Rôles	Responsabilités
Comité Interministériel Accord de Paris	Organe d'orientation politique et d'arbitrage entre les différentes parties prenantes	Portage politique de la CDN
MINEPDED et coordination nationale de la CDN et du changement climatique	<p>Rôle régalien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et suivi de l'action climatique du gouvernement - Faciliter la mise en œuvre de la CDN par les autres acteurs - Développement stratégique et suivi des acteurs dans la mise en œuvre de la CDN - Représentant du gouvernement auprès de la CNUCC – Coordonner et assurer le suivi de la mise en œuvre de la CDN - Accompagner les ministères sectoriels et les autres parties prenantes dans le processus d'intégration du CC dans les stratégies et la mise en œuvre de la CDN - Animer les groupes thématiques au niveau national et reporter l'évolution de la mise en œuvre de la CDN au niveau national et international. - Contribuer à la recherche de financement lié à la mise en œuvre de la CCNUCC aux niveaux nationaux et international - Préparer la participation du Cameroun aux conférences et autres réunions relatives aux changements climatiques - Organiser la restitution des résultats des conférences /réunions et autres activités - Promouvoir le renforcement des capacités nationales en matière de CC 	<ul style="list-style-type: none"> - Assure le secrétariat permanent, Principal responsable du suivi et de la coordination de la mise en œuvre de la CDN, même si celle-ci incombe à tous les acteurs. - Responsable technique de la mise en œuvre de la CDN - Organe technique du MINEPDED en charge du suivi de la mise en œuvre de la CDN et qui peut mobiliser d'autres services techniques et/ou institutionnels pour la conduite d'études, analyses et modélisations
Ministères sectoriels et groupes	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et intégration du CC dans les politiques et stratégies sectorielles - Participer effectivement aux groupes de travail 	Décliner les priorités stratégiques de la CDN dans leurs cadres de planification opérationnels
Groupes de travail thématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les informations disponibles, nécessaires relatives à leur domaine thématique en lien avec le CC - Fournir à la CNCC des informations et des avis sur toutes les questions relatives à leur domaine thématique - Promouvoir le renforcement des capacités dans leur domaine thématique - Soutenir et participer à la recherche de financement - Assurer le suivi de la mise en œuvre de la CDN dans leur domaine et reporter au sous-groupe reporting, suivi et évaluation - Mener des études, analyser et modéliser, renforcer des capacités 	<p>Questions relatives à leur domaine thématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail Atténuation - Groupe de travail Adaptation - Groupe de travail Financement climat - Groupe de travail recherche et prospections, données, systèmes climatologiques coordonné par l'ONACC

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	- Assurer l'opérationnalisation des résultats des études.	
Organisations de la société civile/autres groupes vulnérables/genre	- Relayer aux niveaux des communes, des chefferies et des populations les actions contenues dans la CDN - Rôle de veille et d'alerte sur les manquements ou les mauvaises pratiques observées dans la mise en œuvre de la CDN - Collaborer avec la CNCC pour le suivi de la mise en œuvre de la CNUCC	- Contribuer à l'opérationnalisation de la CDN et la participation de toutes les catégories d'acteurs à l'action climatique
Secteur privé, centres de recherches et universités	- Intégration du CC et contribution à la traduction en action des engagements inscrits dans la CDN concernant leur secteur - Renforcement des capacités du personnel et adaptation des profils professionnels aux nouvelles technologies et mode de production compatibles avec la CDN	- Appropriation de la CDN et intégration du CC dans la planification des activités et les investissements - Ils jouent un rôle complémentaire dans l'analyse et la production de données, notamment dans une perspective d'innovation technologique ?
SNIGES, Suivi évaluation (MRV)	- Outil de calcul et reportage des émissions annuelles globales et sectorielles de GES - Intensité carbone du PIB et des principaux secteurs en 2015, 2020, 2025, 2030 - Capacité annuelle installée en énergies renouvelables - Caractérisation des indicateurs d'adaptation et de vulnérabilité - Suivi de l'affectation des terres agricoles - Codage et suivi des dépenses et financements liés aux changements climatiques	- Suivi des actions et des indicateurs de la mise en œuvre de la CDN - Suivi des recettes et dépense climat dans le budget national - Suivi des ressources, recettes et dépenses nationales globales liées au climat
Communication et actualisation de la CDN	- Campagnes régulières de communication sur la CDN à partir de la moitié du 1er trimestre 2026, en direction des CTD, des ONG, des peuples autochtones et communautés locales, de la société civile, du secteur privé et autres acteurs clés - Mise en place d'un site internet dédié sur la politique nationale en matière de changement climatique / CDN, où les indicateurs supra seront publiés	Communication horizontale, verticale et transversale La périodicité de la CDN est de 5 ans, sauf indication contraire issue des COP

9.1. Besoins en technologies

L'évaluation des besoins en technologies pour la mise œuvre de la CDN est dépendante des priorités nationales en termes de développement économique et social. Ces besoins sont étroitement liés aux secteurs d'activité et aux technologies prioritaires en matière de lutte contre le changement climatique. Pour réussir la mutation transformationnelle vers une économie sobre en carbone, il faut des investissements conséquents pour la mise en place des technologies appropriées, en ciblant tous les secteurs à enjeux. Les financements nécessaires soutiendront la mise en œuvre des programmes et projets en cohérence avec les engagements pris en respectant une distribution tenant compte des secteurs les plus émetteurs et les zones agro écologiques les plus vulnérables. Le tableau ci-dessous recense les technologies propres considérées comme pertinentes (optimise les réductions des émissions de GES tout en maximisant l'efficacité de l'activité), en prenant en compte le stade de développement technologique du pays, en vue de garantir que les technologies retenues est possible avec un renforcement des capacités « technologiques » nationales d'intensité moyenne (et donc à un coût « raisonnable »).

Tableau 8: Besoins en technologies pour la mise œuvre de la CDN

Secteurs	Technologie	Indicateurs de suivi de mise en œuvre
Agriculture	Pratique d'irrigation intermittente des rizières (Réduction du CH4 des cultures de riz)	Superficie sous pratique d'irrigation intermittente
	Utilisation des inhibiteurs de nitrification	Superficie utilisant des inhibiteurs de nitrification
	Supplémentation en matières grasses dans l'alimentation des ruminants	Nombre de ruminants supplémentés
	Pratiques culturales anti-érosives	Superficie sous pratiques culturales anti-érosives
	Agriculture biologique	Superficie sous agriculture biologique
	Bioengrais	Quantité de Bioengrais produite
	Pyrolyse des résidus agricoles (Biochar, biogaz, biofuel)	Quantité de déchets agricole utilisée
	Méthanisation de fumier	Quantité de fumier utilisée pour la Méthanisation
FAT	Reboisement	Superficie reboisée
	Régénération assistée des forêts	Superficie régénérée
	Pratiques agroforestière	Superficie sous pratique agroforestière
Energie	Biomasse Combustion directe pour production d'électricité	Capacité produite
	Eolien on shore pour la production d'électricité	Capacité installée
	Solaire Photovoltaïque pour la production d'électricité	Capacité installée
	Petite hydroélectricité	Capacité installée
	Mini hydroélectricité	Capacité installée
	Efficacité énergétique dans le bâtiment « Lampes à Basse Consommation (LBC) »	Nombre de lampe installé

	Efficacité énergétique dans l'industrie	Capacité des installations sous efficacité énergétique
	Bus à transit rapide	Nombre de BTR en circulation
Déchets	Gestion des déchets (Hiérarchie des déchets)	Quantité de déchets gérés
	Production d'énergie électrique ou thermique par combustion des déchets	Quantité de déchets utilisés
	Extraction de biogaz dans les abattoirs	Quantité de biogaz extraite
	Gazéification thermique des déchets pour cogénération	Quantité de déchets Gazéifiés
	Collecte de méthane dans les sites d'enfouissement pour production d'électricité et de chaleur	Quantité de méthane collectée
	Compostage anaérobique des déchets solides	Quantité de déchets compostés
	Traitement biologique anaérobique (déchets liquides)	Quantité de déchets liquide traités
	Capture et torchage du biogaz dans les décharges	Quantité de biogaz captée et torchée

9.2. Financement : besoin d'appui financier pour la mise en œuvre des composantes adaptation et atténuation

Les investissements financiers totaux nécessaires pour mettre en œuvre les mesures d'atténuation et les actions d'adaptation retenues dans la présente CDN est évalués à l'horizon 2035 à **40 933,106 Millions USD soit, 22 513,208 Milliards de FCFA.**

9.2.1. Besoins financiers en matière d'atténuation

Les investissements nécessaires à consacrer aux actions d'atténuation pour atteindre l'objectif visé en 2030 sont évalués à **4 674,788 Millions USD soit 2 571,133 Milliards de FCFA** et de **7 169,303 Millions USD soit 3 943,116 Milliards FCFA** à l'horizon 2035. En 2035, la part d'investissement pour l'atténuation est reparti selon les actions prioritaires du pays en matière de changement climatique et de développement durable. Le secteur de l'Energie a la plus grand montant avec 5 144,548 millions USD, puis en second rang la Foresterie qui est à hauteur de 1 003,699 millions USD. Le secteur des Déchets suit avec 731,880 millions USD, l'Agriculture totalise 148,825 millions USD, et l'Industrie représente 140,350 millions USD.

9.2.2. Besoins financiers en matière d'adaptation

L'atteinte des l'objectifs d'adaptation visés en 2035 sont évalués total de **33 763,57 Millions USD, soit 18 569,963 Milliards de FCFA.** Le tableau ci-dessous donne plus de détails à ce sujet.

Tableau 90: coûts des investissements d'adaptation (millions USD)

Secteurs	Interventions/Investissements 2026-2035 (En Millions USD)
Forêts et Affectations des Terres	870
Agriculture	2 513
Energie	6 328
Infrastructures et Assainissement	9 721,05
Déchets	199
Industrie	2 765,32

Transversale	11 367,2
TOTAL	33 763,57

Les ressources financières nécessaires aux renforcements des capacités pour une appropriation efficaces de la CDN3.0 s'élèvent à **128 200 000 FCFA**.

9.3 Mobilisation des ressources

Le coût total des investissements à réaliser pour atteindre les objectifs escomptés dans le cadre de cette CDN en 2035 s'élève à **40 933,106 Millions USD soit, 22 513,208 Milliards de FCFA**. Le Cameroun compte mobiliser les ressources (finances, technologies, ressources humaines...) publiques et privées, aussi bien sur le plan domestique qu'au niveau international pour la mise en œuvre des actions de cette CDN.

Au niveau des sources publiques domestiques, au cours de la période 2015-2020, le Cameroun a mobilisé environ 162,35 millions USD pour les activités prévues ou en lien avec la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Cet effort représente certes, 70,84% du total des financements nationaux et internationaux consacrés aux dites activités pendant cette période, mais il est largement insuffisant par rapport aux besoins des activités inconditionnelles.

Pour cette raison et conformément à l'option prise dans la précédente version de la CDN, le pays entend augmenter ses financements budgétaires en faveur des actions climatiques, soit à travers des dépenses budgétaires directes, soit par le canal des fonds spécifiques alimentés notamment par le budget de l'Etat. A ce sujet, le Cameroun compte progressivement renforcer la prise en compte des financements des actions d'atténuation et d'adaptation dans ses documents et instruments de référence, de cadrage et de planification généraux et sectoriels afin de parvenir à une meilleure intégration des questions de changements climatiques dans le financement de ses actions de développement.

Parallèlement à cet effort, le pays explorera les possibilités de générer de nouvelles recettes pouvant contribuer au financement des activités de cette CDN, en faisant recours par exemple aux instruments fiscaux adaptés (taxes, droits, obligations, prélèvements, fiscalité environnementale...). La possibilité d'utiliser d'autres outils fiscaux (subventions, allègements fiscaux, garanties ...) pour susciter des investissements privés compatibles avec les objectifs de la CDN pourrait être également envisagée.

Jusqu'à présent, l'implication du secteur privé dans la mobilisation des ressources pour les actions d'atténuation et d'adaptation au Cameroun est timide. Au regard de ce constat, la participation du secteur privé constitue un des principaux défis de la mise en œuvre de la présente CDN.

Le Cameroun devra donc, plus que par le passé, mobiliser la contribution des acteurs privés (entreprises privées, bailleurs de fonds privés) internationaux et domestiques dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des interventions contre le changement climatique. A cet effet, le Cameroun s'efforcera à mettre en place un environnement favorable pour attirer les ressources privées, notamment en créant ou en améliorant l'attractivité de l'environnement commercial général du pays ainsi que celle de l'environnement d'investissement spécifique aux actions de la CDN.

Il s'agira entre autres d'améliorer les règlements et procédures commerciales, d'améliorer les infrastructures, de fournir des incitations non financières (renforcement de capacités, assistance technique, projets de démonstration ou pilotes, études, données...), du recours aux outils fiscaux incitatifs etc. Il sera aussi question d'utiliser les fonds publics pour catalyser les flux financiers privés, à travers notamment les partenariats public-privé (PPP) dans le cadre d'un développement sobre en carbone et résilient aux changements climatiques. Enfin, Certains investissements privés pourraient contribuer à

généraliser des actifs carbonés dont la cession au niveau international pourrait financer certaines actions de cette CDN.

Au cours de la période 2015-2020, Les ressources mobilisées au niveau international pour les activités prévues ou en lien avec la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris ont été évaluées à environ 51,41 millions USD seulement. Ce montant est largement insignifiant par rapport à l'accompagnement qui était attendu de la communauté internationale dans le cadre des activités conditionnelles de la CDN.

Au regard de ce constat, le Cameroun entend déployer plus d'efforts pour mobiliser les ressources à partir des financements bilatéraux, des fonds climatiques multilatéraux et des fonds multilatéraux non axés sur le climat. A ce sujet, le Cameroun voudrait se donner les moyens de travailler non seulement avec les grands fournisseurs de ressources ou les plus en vue (Fonds Vert pour le Climat, Fonds Spécial pour les Changements Climatiques, Fonds pour l'Adaptation, FEM, FIDA, FCPF, Fonds pour les Technologies Propres, ...), mais aussi avec les autres fonds auprès desquels il est éligible (environ une trentaine active).

Dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace, ces mesures font l'objet d'un plan d'action accompagné d'un dispositif de suivi évaluation dans le cadre d'une stratégie de mobilisation des ressources pour l'implémentation de la CDN.

9.3. Analyse des risques

La mise en œuvre satisfaisante de notre CDN durant la période 2026-2035 est tributaire des financements tant nationaux qu'internationaux. La mobilisation des ressources internes et extrêmes dépend de la poursuite de la réforme des finances publiques et de la maîtrise des procédures des bailleurs de fonds. Par ailleurs, les capacités techniques insuffisantes au niveau des administrations sectorielles peuvent être un facteur limitant pour l'atteinte des objectifs climatiques. Le développement du capital humain en matière de changement climatique est un facteur fondamental dans la réussite de la mise en œuvre de la CDN du pays.

Aussi, une faible coordination interne sectorielle peut limiter l'ampleur de la performance dans le cadre de la CDN de notre pays à la limitation des impacts aux changements climatiques.

9.4. RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le renforcement des capacités constitue la clé de voûte de la mise en œuvre de la CDN 3.0 du Cameroun. L'approche ici développée vise à consolider simultanément les capacités institutionnelles, techniques, financières et locales afin de transformer les engagements en action mesurables et durables. Cette stratégie privilégie la coordination nationale locale, l'intégration des systèmes MRV, la préparation de pipelines de projets bancables et l'équipement technique des acteurs (IGES, planification adaptation, résilience des infrastructures). Elle est conçue de manière inclusive, garantissant la participation et le renforcement des compétences des femmes, des jeunes, des PACL et d'autres groupes vulnérables en liant explicitement le développement des compétences à l'accès aux financements nationaux et internationaux. En investissant dans les capacités robustes et pérennes, le Cameroun renforce sa résilience climatique, accélère la transition vers une économie bas-carbone et crée des opportunités socio-économiques durables pour l'ensemble de sa population. Le tableau ci-dessous récapitule les grands axes prioritaires vers lesquels ces renforcements de capacités pourraient être orientés.

Tableau 101: Priorités en renforcement des capacités à intégrer dans la CDN

Domaine d'intervention	Objectifs spécifiques	Nature de renforcement des capacités	Indicateurs	Estimation budgétaires (FCFA)
Cadre réglementaire, institutionnel et législatif	Analyse et Révision des Lois Existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la coordination interinstitutionnelle Promotion du dialogue politique et du plaidoyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de lois-cadres sur le changement climatique adoptées - Nombre de décrets, arrêtés ou règlements spécifiques sur l'atténuation 	Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA
	Évaluation de la compatibilité des lois sectorielles avec les objectifs climatiques nationaux et internationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité des institutions publiques à mettre en place et à faire fonctionner des structures de gouvernance efficaces pour la planification et la mise en œuvre de la politique climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel de réduction des émissions de GES du secteur en % - Intégration des mesures d'adaptation et de résilience climatique en % - Cohérence avec les stratégies nationales et internationales (Faible-Moyen-Fort) 	Nombre de participants : 30 Durée : 03 jours Coût : 4 800 000 FCFA
	Élaboration de textes réglementaires pour l'opérationnalisation des systèmes de Mesure, Notification et Vérification (MNV/MRV).	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur l'intégration des objectifs climatiques dans la législation sectorielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Score/niveau de maturité du système MRV - Nombre d'inventaires soumis aux conventions internationales (CCNUCC), niveau de granularité des données, réduction de l'incertitude - Nombre de personnes formées et certifiées, taux de rétention de ces compétences. - Montant des financements nationaux alloués aux projets d'atténuation : Ventilation par secteur 	Nombre de participants : 30 Durée : 03 jours Coût : 4 800 000 FCFA
	Sensibiliser et former les magistrats, avocats, législateurs et fonctionnaires du droit aux enjeux du droit climatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la capacité des institutions publiques à mettre en place et à faire fonctionner des structures de gouvernance efficaces pour la planification et la mise en œuvre de la politique climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de plateformes de partage d'informations climatiques accessibles aux parties prenantes (Oui/Non) - Utilisation avérée des informations climatiques dans l'élaboration des lois (Faible-Moyen-Fort) - Nombre de magistrats, d'avocats, de législateurs et de fonctionnaires du droit formés par an sur les thématiques du droit climatique 	Nombre de participants : 15 000 Durée : 03 mois Coût : 25 000 000 FCFA

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur l'intégration du genre dans les politiques climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers et de séminaires organisés sur le droit climatique - Nombre d'écoles ou d'instituts de formation judiciaire, d'universités ou de centres de formation continue qui ont intégré des modules sur le droit climatique dans leurs programmes - Existence de programmes de spécialisation ou de certifications en droit de l'environnement et du climat : - Oui/Non - Existence de publication de guides ou de manuels de formation sur le droit climatique à l'usage des professionnels : Oui.Non - Au moins 80% des participants formés appliquent les concepts genre dans leurs plans. - 3 politiques sectorielles révisées avec intégration genre 	
<p>Actions propriétaires d'atténuation</p>	<p>Planification de l'Atténuation et Intégration Climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation et développement d'outils pour la collecte, le traitement, l'analyse et la gestion des données d'émissions de GES. - Formation à l'utilisation de logiciels et de méthodologies de modélisation pour projeter les émissions futures et évaluer l'impact des différentes options d'atténuation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'intégration des objectifs d'atténuation de la CDN dans les plans de développement sectoriels et nationaux. - Nombre de projets de recherche et développement sur les technologies d'atténuation menés. - Nombre de technologies d'atténuation développées ou adaptées localement. - Nombre de plans nationaux - Score sur une échelle d'intégration, proportion du budget alloué aux activités d'atténuation / adaptation 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

	Accès aux Financiers Climatiques pour l'Atténuation	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des planificateurs et des décideurs sur l'intégration des objectifs d'atténuation dans les stratégies nationales de développement, les plans sectoriels et les budgets. 	<ul style="list-style-type: none"> - Montant des financements climatiques d'atténuation mobilisés - Facilité d'accès (Oui/Non) - Délais de décaissement (Court-Moyen-Long) - Diversité des sources (fonds multilatéraux, banques de développement, fonds privés, marché du carbone) - Instruments financiers disponibles - Montant total des investissements (publics et privés) mobilisés pour des projets d'atténuation 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>
	Suivi, Évaluation et Apprentissage (SEA) de l'atténuation	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien à la recherche scientifique appliquée aux défis d'atténuation du Cameroun, développement de technologies locales, innovation dans les pratiques - 	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réduction des émissions de GES (en tonnes équivalent CO₂) par rapport à un scénario de référence (Business as Usual - BAU) - Nombre de projets d'énergie renouvelable mis en service - Pourcentage de foyers ayant adopté des technologies à faible émission - Coût-efficacité des mesures de réduction des émissions 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>
	Renforcement des Capacités par Secteur d'Atténuation Clé		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de fonctionnaires, d'ingénieurs ou de techniciens formés sur les technologies bas-carbone - Taux de certification professionnelle dans les domaines liés à l'atténuation - Taux de pénétration des technologies bas-carbone - Nombre de personnes formées aux techniques de planification et de mise en œuvre de l'atténuation : Ventilation par sexe, profession (décideurs, techniciens, leaders communautaires). 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>
Actions propriétaires d'adaptation	Planification de l'Adaptation et Intégration Climatique	<ul style="list-style-type: none"> - Formation aux méthodologies d'évaluation des risques et vulnérabilités (ERVA) au niveau national, sectoriel et local 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de plans sectoriels - Existence et utilisation de directives ou d'outils d'intégration du climat dans les processus de planification et d'évaluation d'impact des projets : Oui/Non 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		<ul style="list-style-type: none"> - Formation à l'élaboration de plans d'adaptation (nationaux comme le PNACC, sectoriels et locaux), et à l'intégration systématique des considérations d'adaptation dans les processus de planification existants - Formation sur la conception de projets d'adaptation bancables, la rédaction de propositions techniques et financières pour les fonds climatiques internationaux - Programme de mentorat pour 50 jeunes femmes leaders climatiques - Modules sur les outils de suivi genre (budgétisation sensible au genre, indicateurs désagrégés) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de données climatiques (projections, scénarios, données historiques) disponibles et rendues publiques - Utilisation de ces informations pour réaliser des évaluations de vulnérabilité et d'impact : Faible Moyen-Fort - Taux de participation aux systèmes d'alerte précoce pour les risques climatiques - Taux de protection des infrastructures critiques contre les aléas climatiques - Pourcentage de communautés ayant mis en place un plan de gestion des risques de catastrophes 	
	Accès aux Financiers Climatiques pour l'Adaptation		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communautés bénéficiant de revenus alternatifs liés à la gestion durable des ressources naturelles résilientes au climat. - Nombre d'études de vulnérabilité et d'évaluation des risques climatiques réalisées et utilisées : Par région, par secteur - Nombre de projets d'adaptation bancables soumis et approuvés par les mécanismes de financement climatique. - Nombre de projets d'adaptation bancables intégrant des indicateurs de genre financés 	<p>Nombre de participants : 30 Durée : 03 jours Coût : 4 800 000 FCFA</p>
	Suivi, Évaluation et Apprentissage (SEA) de l'adaptation		<ul style="list-style-type: none"> - Existence de mécanismes de partage de connaissances et de bonnes pratiques en matière d'adaptation. - Nombre de plans d'urgence locaux intégrant les risques climatiques élaborés et testés. - Nombre de projets d'adaptation prévus dans la CDN ou le PNC - Taux d'achèvement des activités de renforcement des capacités sensible au genre 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

			<ul style="list-style-type: none"> - Taux de protection des infrastructures critiques (routes, écoles, hôpitaux) contre les aléas climatiques (inondations, sécheresses) - Nombre de vies sauvées ou de pertes économiques évitées grâce à des systèmes d'alerte précoce <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 70% des mentors lancent des initiatives vertes. - 20% accèdent à des postes décisionnels 	
	Renforcement des Capacités par Secteur d'Adaptation Clé		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'outils d'évaluation des risques climatiques développés et utilisés par le secteur - Taux de certification professionnelle dans des domaines liés à l'adaptation - Nombre de femmes formées à la maîtrise de l'information météorologique climatique - Efficacité des mécanismes de coordination intersectorielle et de la participation des parties prenantes : Faible-Moyen-Fort - Disponibilité de scénarios climatiques et de cartes de vulnérabilité spécifiques au secteur : Oui/Non - Nombre de systèmes d'alerte précoce installés et opérationnels pour les risques pertinents - Utilisation de l'information climatique dans l'élaboration de plans d'investissement sectoriels : Oui/Non 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>
Inventaires de gaz à effet de serre et le bilan carbone des pays	Respect des obligations internationales	<ul style="list-style-type: none"> - Formations approfondies sur les méthodologies du GIEC - Formation à l'utilisation d'outils et de logiciels spécifiques - Formation en analyse et gestion des données 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de conformité du pays aux exigences de reporting et de transparence de l'Accord de Paris ; Faible-Moyen-Fort - Niveau d'engagement du pays dans la coopération internationale et son rôle dans les mécanismes de l'Accord de Paris - Pourcentage d'évaluation de la cohérence et l'ambition des objectifs d'atténuation et d'adaptation nationaux par rapport aux objectifs mondiaux de l'Accord 	<p>Nombre de participants : 30 Durée : 03 jours Coût : 4 800 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		<ul style="list-style-type: none"> - Formation en rapportage et communication 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de comptabilisation des trajectoires de réduction des émissions de GES du pays avec les scénarios mondiaux de 1,5°C ou 2°C. - Existence d'une approche progressive pour réviser et renforcer les CDN. - Niveau de cohérence de la planification de l'adaptation avec l'objectif mondial d'adaptation : Faible-Moyen Fort - Niveau de Participation active aux mécanismes de marché internationaux prévus par l'Article 6 de l'Accord de Paris : Faible-Moyen-Fort - Niveau d'engagement et de participation du pays aux Conférences des Parties (COP) et aux autres réunions de la CCNUCC : Faible-Moyen-Fort 	
	Suivi des progrès de la CDN		<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de réduction des émissions de GES du pays par rapport à l'année de référence ou au scénario de référence (Business as Usual). - Niveau d'avancement vers l'objectif quantifié de réduction d'émissions de la CDN (en tonnes équivalent CO₂). - Pourcentage d'évolution de l'intensité carbone de l'économie (émissions par unité de PIB) 	<p>Nombre de participants : 30 Durée : 03 jours Coût : 4 800 000 FCFA</p>
	Développement de systèmes MRV (Mesure, Rapportage et Vérification)		<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture des émissions nationales par le système MRV - Existence et fonctionnement d'une entité ou d'une équipe dédiée au MRV : Oui/Non 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

			<ul style="list-style-type: none"> - Fréquence et régularité de la soumission des rapports de transparence : Faible-Moyen-Fort - Disponibilité publique des données et des rapports MRV via une plateforme en ligne ou une base de données nationale - Existence de procédures de vérification indépendantes ou d'audits externes - Nombre de rapports et de données publiés et mis à jour annuellement - Taux de certification professionnelle dans des domaines liés au MRV 	
<p>Capacité technologique</p>	<p>Capacités de Coordination et de Gestion des Parties Prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation pour le Développement des compétences des fonctionnaires et décideurs politiques pour établir et faire fonctionner des mécanismes de coordination efficaces entre les différents ministères et agences gouvernementales - Formation de développement des compétences pour mobiliser, consulter et intégrer de manière significative le secteur privé, la société civile et les communautés locales dans le processus climatique 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un comité de pilotage national sur le climat ou d'un point focal interministériel : Oui/Non - Fréquence des réunions de ce comité ou d'autres plateformes de coordination : Faible-Moyen-Faible - Nombre de ministères et d'entités non gouvernementales représentés et participant activement aux réunions y - Nombre d'acteurs de la société civile, du secteur privé, des collectivités locales et du monde académique consultés ou impliqués. - Existence de plateformes de dialogue régulières et formelles avec ces parties prenantes : Oui/Non - Taux de prise en compte des propositions issues des consultations dans les documents finaux (CDN, PNC) 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		<ul style="list-style-type: none"> - Formation à la gestion de projet et au management des partenariats - Formation de Renforcement la capacité des acteurs nationaux à concevoir et à rédiger des propositions de projets d'atténuation et d'adaptation bancables, et à les soumettre aux fonds climatiques internationaux (Fonds vert pour le climat, Fonds d'adaptation, etc.) - Formation sur l'analyse de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité publique des documents stratégiques (PNC, CDN, rapports de transparence) et des rapports d'avancement : Oui/Non - Existence de sites web ou de bases de données dédiés à l'information climatique : Oui/Non - Publication des comptes rendus des réunions de coordination et de consultation : Oui/Non - Taux de prise en compte de 50% des rapports incluant des données désagrégées 	
	<p>Actions Concrètes de Renforcement des Capacités</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Existence et utilisation de modèles nationaux d'évaluation de la vulnérabilité et d'impacts climatiques : Oui/Non - Nombre de fonctionnaires et d'experts camerounais formés sur les méthodologies de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) - Nombre de propositions de projets d'atténuation et d'adaptation soumises et approuvées par des fonds climatiques internationaux (ex: Fonds vert pour le climat) - Existence d'un portefeuille de projets d'investissement verts (project pipeline) prêt à être présenté à des investisseurs : Oui/Non 	<p>Nombre de participants : 50 Durée : 04 jours Coût : 7 200 000 FCFA</p>

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

			<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de financement mobilisé par rapport aux besoins identifiés dans la CDN - Nombre de politiques et de lois sectorielles (énergie, agriculture, foresterie, transport) qui ont été révisées pour intégrer les objectifs d'atténuation ou d'adaptation de la CDN - Existence de décrets ou d'arrêtés établissant des structures de gouvernance climatique (ex: un comité national du climat) et leur champ de compétences : Oui/Non - Nombre de guides ou de manuels publiés pour l'application des règlements climatiques 	
TOTAL Nombre de participants				15 700 Durée : 04 mois 29 jours Coût : 128 200 000 FCFA
Parties prenantes	Institutions Gouvernementales MINEPDED ONACC MINEPAT MINT MINADER MINEPIA MINSANTE MINPROFF MINAS MINEE MINFOF MINHDU MINFI MINRESI MINAT MINDDEVEL	Secteur privé <ul style="list-style-type: none"> - Eneo Cameroon S.A - Electricity Development Corporation (EDC) - Groupement Inter patronal du Cameroun (GICAM Sociétés Agro-industrielles (ex: Socapalm, CDC) - Entreprises de Bâtiment et Travaux Publics (ex: Razel, SOGEA-SATOM) - Entreprises Cimentières (ex: Cimencam, Cimaf, Dangote Cement) - Société d'Hygiène et de Salubrité du Cameroun (HYSACAM) - Banques Commerciales (ex: Afriland First Bank 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) - Société Civile et Organisations Non Gouvernementales (ONG) - ONG environnementales - Organisations de développement - Associations de peuples autochtones et de communautés locales - Institutions de Recherche et Universités - Universités et centres de recherche 	

CONTRIBUTION DETERMINEE AU NIVEAU NATIONAL ACTUALISEE (CDN 3.0)

		PME et Start-ups de l'Économie Verte Sociétés de Télécommunications (ex: Orange, MTN)	
--	--	--	--

